

P27/D1,36

**CORRESPONDANCE
NUMÉROTÉE**

**LA NUMÉROTATION
SUR CE FILM
RENVOIE
AUX NUMÉROS DES PIÈCES**

REFERENCE: Répertoire numérique P27/D1,2

P27/D1,36

Montréal 17 avril 1889.

Monsieur de Joubert Pape la liste des Elec-
teurs Parlementaires de la ville Sainte-Luce
pour l'année 1889. (9 Polls)

Le Cavalier Sébastien Joubert

P27/D1,36

District Electoral de

St

Deputé Greffier Rapporteur au Poll No.

Province de Quebec.

du District Electoral de

Je certifie que

de

à le droit de voter au Poll

No. de la municipalité de

et est dûment autorisé à voter au Poll No.

où il agit comme Agent pour

candidat dans la présente élection.

Officier Rapporteur pour le District

Electoral de

1650
Recu de Liste Electorale par Filiatrault

Recu liste electorales par Filiatrault
17/4/89

P27/D1,36

1650A

making it three plank in
width. that I will be willing
to pay one third of the
Expense so incurred - said
third being the difference
between two & three plank.

Yours Truly
J. H. Redfern

Ste Cuyogonde

Apl 22. 1889

To the Municipal Council
of Ste Cuyogonde
Gent^{le}

Some years ago
a sidewalk, two plank in width,
was constructed at the Expense
of the business with which I
am connected (Mme Saw Mills)
on the South side of Canal St.
Westward from Napoleon Road -
it is found that it would be
preferable to have a sidewalk
on the North side of said street,
in which case one on the
South side would be of not
very much use, under these
circumstances I beg to suggest
to your honorable body that
if you will construct a
sidewalk on said north side,

P27/D1,36

1650a

Demande de
meilleur traitement

J. H. Rogers

27 avril '89

[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

P27/D1,36

Province de Québec
Ville de St-Cunigonde

Avis Public

est par le présent donné par moi
G. St. Ducharme, secrétaire Trésorier du Con-
seil de la Ville de St-Cunigonde que le
Rôle Spécial de Cotisation pour l'égout
de la Rue Delisle a été fait et préparé
et que cette Taxe est maintenant due
et exigible.

Donné à St-Cunigonde ce vingt-troisième jour
d'Avril mil huit cent quatre-vingt-neuf

G. St. Ducharme
Sec. Tr.

Province of Québec
Town of St-Cunigonde

Public Notice

is hereby given by me G. St. Ducharme
Secretary Treasurer of the Council of the
Town of St-Cunigonde, that the Special
Roll of cotisation for the common drain
on Delisle street has been made and prepared
and that this Tax is now due and
payable

Given at St-Cunigonde this twentieth day
of April one thousand eight hundred
and eighty-nine

G. St. Ducharme
Sec. Tr.

P27/D1,36

1651

Je soussigné J. R. Desjardins résidant à
 St-Henry près de la
 Cour Supérieure pour le Bas Canada certifie
 par les présentes sous mon serment de
 faire vrai que le vingt-cinqième jour
 d'avril mil huit cent quatre-vingt-neuf
 j'ai été l'auteur d'un prospectus en
 deux copies en langue anglaise et une copie
 en langue française à chacun des endroits
 susdits savoir, sur les planches d'avis à
 l'hôtel de ville de St-Henry et à la porte de
 l'église catholique de la dite ville de St-Henry
 Que le vingt-cinquième jour d'avril de la
 même année 1889 à la porte de la dite
 église à l'usage du service de
 la marine j'ai annoncé le dit avis
 en le lisant à voix haute et intelligible
 dans les langues anglaise et fran-
 çaise et était le Directeur susdit
 immédiatement le jour ou cet
 avis a été affiché comme sus-
 dit Domicile St-Henry le 22
 avril 1889
 J. R. Desjardins
 Notaire
 \$1.00

Not. Spécial de la
 Cour Supérieure
 de Québec est préparé

Sec. Trésorier

1651
 Avis Public
 Not. Collocation de
 St-Henry
 Sec. Trésorier

avis public
 Not. Collocation de
 St-Henry
 no. 100
 200/10/89

P27/D1,36

1651A

1657^a
1651^b

Submission
pour trottoirs

J. Piquetaine

25/4/89

Montreal 25 Avril 1889

M. Le Maire & Messrs
Conseillers.

Messieurs je me propose de
livrer à la Corporation
de St. Anne toute
le matériel de 3 pouces
"bois sain" que je pour-
rai leur fournir pour
trottoirs à raison de
\$30⁰⁰ le m. p. face; livré dans
les limites de la ville.

Vostre
J. Piquetaine
J. P. Piquetaine

P27/D1,36

1652



WATER WORKS,

Engineer's Department,

Montreal, April 25th 1889

G. N. Ducharme Esq
Sec - Treas
St Charles

Dear Sir

Mr Lapierre, Secretary to the Water Committee, had in hand, the settling of the account of your Municipality against the City, for taxes.

In his absence there is no person here who has a complete knowledge of the matter.

If you could make it convenient, at some time when you happen to be passing the City Hall, to call in and give some explanations, I believe it would much facilitate a settlement.

Yours very truly

B. G. McLaughlin

Acting Supt. M. W. W.

16 32
Lettre Re. Taxes
Avenue Atwater.

B.D. McConnell

Lettre Re. Taxes
Avenue Atwater.

B.D. McConnell

25 April 1889

P27/D1,36

1652

P27/D1,36

1653

ANDREW ROBERTSON,
President.

C. F. SISE,
Vice-Pres't & Man. Dir.

C. P. SCLATER,
Secretary-Treasurer.

P. O. BOX 1918.

THE BELL TELEPHONE COMPANY
OF CANADA

Waddell Building, 30 St. John Street,

Montreal, 26th April 1889

G. N. Ducharme Esq
Secy Treasr. St. Junespade.
Dear Sir

Referring to your request today for prices for Telephones to use on your Waterworks line, I am pleased to be able to say that this Company will grant the Town of St. Junespade the free use of two Telephones for communication between the Waterworks and the Town Hall on the present line, and will place them without charge.

Trusting that these will be found serviceable to you I am, yours truly

L. B. McFarlane
Manager C. O.

1653

Lette pour de 2 Tele
phone gratuits pour
la maison de Pompey

Bell Telephone Co

Lette pour gratuits
de 2 Telephones
pour la maison
des pompes

Bell Telephone Co
26 avril 89

26/4/89

P27/D1,36

1653

P27/D1,36

1654

¹⁶⁵⁴
Lettre re. Demmage

St. Augustin le 30, 1889

A son Honneur le Maire
et les Conseillers de la
Ville de St. Augustin.

Messieurs

Depuis deux
ans que je ne suis pas
capable de me servir de
ma cave par rapport à
l'eau, je réclame de
vous les dommages
causés depuis ce temps là
votre dévoué
C. Lefebvre

Cette Re. Dom
maison -

C. Lefebvre

30 avril 1889

P27/D1,36

1654^a

Submission from
trottoirs

J. K. Ward

1st Mai' / 89



P.O. BOX 1818.

Montreal May 1st 1889

To the Mayor & Council of the
Town of Ste. Catherines
East

I beg to tender
to supply you, for this year,
with pine deals 13 ft long 11 x 3.
sounded on both sides. For
sidewalks, at Ten Dollars
per 100 ft. board measure,
delivered in Ste. Catherines
at places designated by
you -

Yours truly
J. K. Ward
per J. K.

P27/D1,36

1 5 5 5

(Reg. 86-379)

Office of the Grand Trunk Railway Company of Canada, Montreal.

To the Secretary-Treasurer of the Municipality of

The Town of St. Ursule
Co Hochelaga

Notice is hereby given in terms of the Municipal Code of the Province of Quebec and Amendments thereto, Article 720. That the under noted is a statement of the real estate in Land, and also the Buildings owned by this Company in the above Municipality, and also the land occupied by the Railway, and that the same is not held or used for speculative purposes, but for the actual requirements of the public Railway.

	ROADWAY.		VALUE.		BUILDINGS, &c.		TOTAL.		REMARKS.
	Arps.	Perch.	\$	Cts.	\$	Cts.	\$	Cts.	
<i>Railway etc</i>		<i>78,000</i>					<i>15,600</i>		

93360 = 28000

DATED AT MONTREAL,

1st May
1889

JOSEPH HICKSON,
General Manager.
By *J. Muskaw*
Land Office

1655

P27/D1,36

1655

*Aris Evaluation
du
Grand Trunk Railway Co*

1/5/89

1656

P27/D1,36

1656
J. de St-Jean
et de Auberge
J. de St-Jean

Montreal 1^{er} Mai 1889
J. de St-Jean
1^{er} mai 1889

au Maire & au Conseil
de la Ville de St^e Cécile,

Messieurs,

Comme nous
devons prendre à l'assemblée du
Conseil qui a lieu ce soir, ma
Requête pour licence en con-
sultation, je me permets de vous
écrire la présente, qui témoigne
de ma conduite future comme
hotelier dans St^e Cécile,
et qui pourrait être de nature
(a)

à vous enlever à ou'accorder
ma licence. - ce que vous avez
déjà résolu de faire, je n'en
ai aucun doute.

D'abord, permettez-moi
de vous remettre que j'ai acquis
la propriété où je me propose d'ou-
vrir mon hôtel, et que, sous les
circonstances, privé de ma li-
cense, je souffrirais un dommage
considérable; il est bien vrai
que dans le passé, ma conduite
a pu être sujette à critique, mais
je ne crois pas que les critiques
plus ou moins malveillantes
auxquelles sont exposés malheureu-
sement tous ceux qui appartienn-
ent à la classe des hôteliers,
ne devraient en aucune ma-
nière vous induire à refuser

1656

ou à accorder une licence:
car, bien souvent, ce n'est pas le
mauvais règlement qu'un hôtelier
tient dans son hôtel qui fait que
tout le monde le regarde d'un
mauvais œil, mais bien plutôt
le fait pour lui d'être hôtelier.
Or, Messieurs je crois qu'il serait
soverainement injuste de priver
un honnête citoyen d'un moyen
d'existence que la loi reconnaît
comme honnête, et qu'elle sanc-
tionne en effet. - Quant au
règlement qui sera en vigueur
dans mon hôtel à l'avenir, je
ne crains pas d'affirmer
par les présentes qu'il sera in-
réprochable sous tous rapports,
et comme garantie de la
promesse que je vous transmets,
(p)

P27/D1,36

1656

ne refuse pas les présentes à perdre
ma licence, et à me la laisser
enlever, par vous, Messieurs qui
formez le conseil de la ville de
St^e Cunégonde, à la première
offense qui sera portée & prouvée
contre moi -

Sans ces circonstances,
Messieurs et en tous priant de
prendre en considération les
remarques qui précèdent, je
me confie entièrement à votre
sagesse & à votre discrétion, per-
suadé que je suis que vous n'irez
pas me priver de mes moyens d'ex-
istence et me lancer sur le pied,
mais qu'au contraire vous aiderez
à un citoyen honnête & respectable
à gagner sa vie honorablement,

J'ai l'honneur de me soucrire,
Vot^re humble serviteur,
Joseph Trauel

P27/D1,36

1657
Montréal 6 Mai 1887

À Messieurs Le Maire & les Con-
seillers de la ville de Sainte
Cunégonde

1657
Lettre Re. Licence
d'Auberge.
V. Gravel.

Lettre Re. Licence
d'Auberge.
V. Gravel

6. Mai 87
Messieurs,

J'ai eu l'hon-
neur l'autre jour de vous a-
dresser une lettre dans laquelle
je prenais la liberté de vous ex-
poser certaines raisons qui de-
vaient, suivant moi, vous
engager à m'accorder la licence
ce que je sollicite pour ouvrir

un hôtel dans la ville de
Sainte. Cécile -

Au nombre des raisons
multiples que j'aurais pu invo-
quer en ma faveur, il est une
dont je n'ai pas parlé, et qui, il
me semble aurait dû vous être
mentionnée la première; elle
est bien simple: la voici -

C'est que notre humble
pétitionnaire ne s'est jamais
présenté avant ce jour devant
le conseil de la ville de Ste
Cécile pour solliciter la
faveur qui il nous demande
aujourd'hui de lui accorder;
jamais il n'a fait application
suppléant pour une licence,
soit, comme hôtelier ou com-
me restaurateur; de sorte
(je)

1657

que c'est la première fois que
j'ai l'honneur de me présenter
devant vous dans ce but -

Or, je me trouve au nombre
de ceux qui, qualifiés en loi com-
me hôtelier, ayant rempli toutes
les formalités voulues, présente
sa Requête au conseil avec con-
fiance, persuadé qu'il est d'a-
vance que le conseil ne le re-
fusera pas à moins d'avoir de
raisons; et comme il est rare
qu'on ne donne pas une chance
pour me servir de l'expres-
sion vulgaire - à celui qui,
à l'accomplissement des for-
malités exigées par la loi, ajoute
le témoignage de citoyens hon-
nêtes et respectables, j'ai tout
bien d'espérer que je ne serai
(pas)

P27/D1,36

1651

refusé plus que qui que ce soit
ne l'a été jusqu'ici — En plus,
si vous daignez prendre en con-
sédération les sacrifices que
je me suis imposés pour réparer
ma propriété nouvellement
acquise, et en faire un éta-
blissement de première classe
où tout citoyen trouvera le
confort et sera accueilli avec
politesse, je ne hésite pas à me
dire en toute confiance que
vous m'accorderez ma licence,
— en d'autres termes que vous me
rendrez la même justice que
vous rendez aux autres,
En vous priant de me par-
donner la longueur de ces quelques
considérations,

J'ai l'honneur de me souvenir
Votre obéissant serviteur
Joseph Branel

P27/D1,36

Je *Foussant Boyette* jure
 que je remplirai bien et fidèlement mon devoir envers Notre Souveraine Dame
 la Reine, comme constable spécial pour la ville de Ste-Cunégonde, sans faveur
 ni partialité, malice ou mauvaise volonté, que je ferai tout mon possible pour
 faire maintenir la paix et le bon ordre, et que je prévenirai toutes offenses
 contre la personne et la propriété des sujets de Sa Majesté; et que tant que je
 demeurerai en exercice, je remplirai au meilleur de ma capacité et connais-
 sance tous les devoirs de ma charge, conformément à la loi.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi, soussigné,
 ce *septième* jour de
Mai mil huit cent
 quatre-vingt *neuf* à Ste-
 Cunégonde.

Foussant Boyette

G. Ducharme
 JUGE DE PAIX.

P27/D1,36

1658

Serment Constable.
Louis. Goyette

Serment Constable
Louis. Goyette
7 mai 1889

1654

P27/D1,36

ANDREW ROBERTSON,
President.
C. F. SISE,
Vice-Prest & Man. Dir.
C. P. SCLATER,
Secretary-Treasurer.

P. O. BOX 1918.

THE BELL TELEPHONE COMPANY
OF CANADA

Waddell Building, 30 St. John Street,

Montreal, 11th May 1889

*The Corporation of
St. Senevide Rue
Dear Sirs*

*We require for the
purpose of our business, to
erect two poles on Lauréal St.
in St. Senevide, and shall
be obliged if you will have
the proper Officer supervise
their location and erection,
as required by this Company's
Charter 43 Vict. Chap 67.*

*Yours truly
Chas. P. Sclater
Secy. Treasr.*

1659

Lettre pour deputeaux
de Telephone sur la
rue Courmont
Belle Telephone

Lettre pour de puteaux
de Telephone sur la
rue Courmont

Belle Telephone

11 mai 89

11/5/89

P27/D1,36

1654

1 6 6 0

P27/D1,36

Province de Québec,

VILLE DE SAINTE-CUNEGONDE.

JE, *Edgard Marchand* ayant
été dûment nommé *évaluateur* de cette ville,
fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et
cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me
soit en aide.

Assermenté ce *troisième*
jour du mois *mai* 188*9*
à Sainte-Cunégonde, pardevant moi le
soussigné Juge de Paix.

E. Marchand

G. Ducharme

1660

P27/D1,36

1660

Serment d'Office
 E. Marchand

Serment d'office
 J. Marchand
 13/5/89 1889

P27/D1,36

1 6 6 1

Province de Québec,

VILLE DE SAINTE-CUNEGONDE.

JE, *Alexis Piché*, ayant
été dûment nommé *Valuateur* de cette ville,
fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et
cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me
soit en aide.

Assermenté ce *troisième*
jour du mois *mai* 1889
à Sainte-Cunégonde, pardevant moi le
soussigné Juge de Paix.

A. Piché

J. Ducharme J.P.
[Signature]

P27/D1,36

1 5 5 1

1661

Serment d'Office
A. Piche

Serment d'Office
A. Piche

13 / 10 / 1898

P27/D1,36

1662

Province de Québec,

VILLE DE SAINTE-CUNEGONDE.

JE, *Napoléon Rivet* ayant
été dûment nommé *secrétaire des Malades* de cette ville,
fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et
cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me
soit en aide.

Assermenté ce *treizième*
jour du mois *Mai* 1889
à Sainte-Cunégonde, pardevant moi le
soussigné Juge de Paix.

Napoléon Rivet

G. Ducharme

P27/D1,36

1662

1662

Serment d'office
Nas Ruch

Serment d'office
N. Turin
13/12/1889

P27/D1,36

1 6 6 3

Province de Québec,

VILLE DE SAINTE-CUNEGONDE.

JE, *Joseph Roy* ayant
été dûment nommé *évaluateur* de cette ville,
fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et
cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me
soit en aide.

Assermenté ce *treizième*
jour du mois *mai* 1889
à Sainte-Cunégonde, pardevant moi le
soussigné Juge de Paix.

Joseph Roy

G. Ducharme
J.P.

1663

P27/D1,36

1663

Serment d'Office
Joel Roy

Serment d'office
Joel Roy
13/Sept/89/849

P27/D1,36

St Germain 15 Mai 1889

A Monsieur le Maire
et Messieurs les conseillers
Messieurs

Je voudrais avoir la
permission de votre conseil
pour poser un poteau
dans le bar du trottoir
du côté de la rue
sur la rue Notre Dame
vis à vis le n° 3299

en me permettant vous
obliger votre humble
serviteur

Napoléon Leroux

P27/D1,36

1664

1664

Demande de piaz
un poteau
Staplerow

Lettre de H. Leroy
demande de
piaz un poteau
n. Leroy
15/10/89

1665

P27/D1,36

Le certificat précédent ayant été ce jour soumis au Conseil Municipal (ou la Corporation) de et le dit Conseil ou Corporation étant régulièrement assemblé, et ayant délibéré à ce sujet, confirme le dit certificat en faveur de mentionné

Signé à ce jour de mil huit cent quatre-vingt-

Maire

Secrétaire.

PROVINCE DE QUÉBEC, }
District de Montréal }

J. E. George Grand

de dans le Comté de désirant obtenir une licence pour tenir une maison ou place d'entretien public pour vendre en détail des liqueurs enivrantes, située

après serment prêté, déclare et dit que je suis sujet de Sa Majesté, et que je suis qualifié à tous égards suivant la loi pour tenir une maison ou lieu d'entretien public

(Signature,)

Assermenté pardevant moi, à ce jour d 188 }

J. P. District de

Je Uric Delisle Jant duement assermenté, dépose et dit que les noms souscrits au certificat ci-annexé, sont les vrais signatures des personnes qu'elles comportent être; que ces signatures ont été toutes écrites en ma présence et que les dites personnes sont voteurs dans et y sont domiciliées et que leurs noms se trouvent sur la liste des voteurs dernière faite et complété; et le déposant a signé.

Uric Delisle

Assermenté a Ste Genevieve devant moi, ce quinzième jour de Mai 1889

A. Delisle J.P.

15 Mars 1889

George Grand

APPLICATION

Hotel No

1665

P27/D1,36

PROVINCE DE QUÉBEC,
District de *Montréal*

NOUS, soussignés, Electeurs Municipaux de la ville
Ste Cécile
certifions par les présentes que *George Gravel*
qui désire obtenir une licence pour tenir une maison ou place d'entretien public,
pour vendre en détail des liqueurs enivrantes, située au n° *3971*
Rue Notre Dame en la
dite ville *Ste Cécile*
est personnellement connu de chacun de nous, qu'il est honnête et sobre et jouit
d'une bonne réputation et une personne tel qu'il convient pour tenir une maison
d'entretien public; que nous avons visité ou connaissons la maison et ses dépen-
dances et qu'il y tient des lits pour les voyageurs et des places pour les animaux, et
les autres articles exigés par la loi. Nous certifions de plus qu'une maison d'entre-
tien public est nécessaire à l'endroit où la dite maison est située.

Donné sous nos seings, le *quatrième* jour de *Mai*
mil huit cent quatre-vingt *neuf*

SIGNATURES.

- J. X. Lapierre*
- Ernest Lamare*
- Guillaume Labrière*
- B. Lamer*
- George Mouton*
- P. Poirier M.D.*
- C. Martel*
- Olivier Lapance*
- Nélan Primault*
- A. Trudeau*
- J. X. Marcotte*
- Gyrlle Gibeau*
- J. Deschamps*
- P. Deschamps*
- Jos. Garsau*
- Jos. Baril*
- B. Lévesque*
- J. St. André*
- L. Mongeau*
- E. Riou*
- Judges Barrette*
- Amant Géliveau*
- Eugène Sen*
- Pierre Yvart*
- Alphonse Bisson*
- Joseph Bourdon*

Témoins si les personnes ne peuvent point écrire.

- Louis Leblanc*
- Jacques Piquin*
- L. Bouilland*
- Honoré St Denis*

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC }
Cité et District de Montréal }

SACHEZ TOUS PAR CES PRÉSENTES QUE NOUS
de la Cité de Montréal,
et
du même lieu

nous sommes obligés envers Sa Majesté la Reine Victoria, ses Héritiers et Succes-
seurs pour une somme à titre de pénalité de SIX CENTS DOLLARS en monnaie
légal et courante de la Province de Québec, savoir le sus-nommé
pour la somme de DEUX
CENTS DOLLARS, le sus-nommé
pour la somme de DEUX CENTS DOLLARS, et le sus-nommé
pour la somme de DEUX CENTS
DOLLARS, de la même monnaie légale et courante, pour le paiement fidèle et entier
de laquelle nous nous obligeons tous et chacun de nous, nos hoirs, exécuteurs et
ayant causes par ces présentes.

ATTENDU que le sus-nommé
s'étant obligé comme susdit, sur le point d'obtenir une Licence pour tenir
une maison ou lieu d'entretien public, pour détailler des Liqueurs Spiritueuses, la
condition de cette obligation est que si pendant toute la période que cette licence
doit être en vigueur le sus-nommé

paie toutes les amendes et pénalités auxquelles il pourr être condamné
pour tout délit ou infraction de la loi relative aux maisons d'entretien public, qui
est maintenant ou sera par la suite en vigueur, et en accompli et observe
toutes les dispositions et se conforme à tous les règles et règlements qui sont ou
pourront être établis à cet égard par autorité compétente, alors la présentes obliga-
tion sera nulle et de nulle valeur, autrement elle conservera sa pleine validité, force
et effet

EN FOI DE QUOI, nous avons fait apposer aux présentes nos Seings et Sceaux,
ce jour
mil huit cent quatre-vingt-

Asserments, Signé, scellé et délivré en la }
présence de }

Conseiller

P27/D1,36

1 6 6 6

1666

Soumission pour
le Charbon
Charron & Fils

Soumission pour
le Charbon
Charron & Fils

Hôtel de ville Ste Cunigonde
20 Mai 1889

A Monsieur Le Maire et Messieurs
les Conseillers

Messieurs

Je vous
Fournirez tous le charbon que
vous aurez besoin, pour l'Hôtel
de ville, aux prix mentionnés
plus bas. — Cross Tom —
Charbon à Fournais 2240^{kg} à 5.60
" Egg size " 5.85
" Stone size " 6.80
" Chest Nut " 6.10
Vos très respectueux soumis-
sionnaires.

L'entente durait jusqu'en

Y. Charron & Fils

3041 Rue Notre Dame ouest
Ste Cunigonde

20/5/89

20 Mai 1889

Ville Ste Cunegonde Mai 20. 1889

M. Le Maire et M. M. Les conseillers
Messieurs.

Votre secrétaire me
menace de poursuite si je ne
lui paie pas de suite les arriérés
de taxes municipales que je vous
dois. Seriez vous assez bon de
m'attendre encore quelques jours
ou encore mieux si vous me
donniez votre ordre pour le
charbon vous pourriez retenu
le montant que je vous dois.

Lurnace #	5.60	gross	ton
Egg	5.80	"	"
Stoue	6.10	"	"
Chest	6.10	"	"

veuillez bien me croire
Messieurs
votre très humble

H. Lamontagne

1667

Soumission au pour
le Charbon

de Lamontagne

Soumission du Char
bon de
de Lamontagne

20 mai 1889
1889

P27/D1,36

1551

P27/D1,36

1668

ANDREW ROBERTSON,
President.

C. F. SISE,
Vice-Prest & Man. Dir.

C. P. SCLATER,
Secretary-Treasurer.

P. O. BOX 1918.

THE BELL TELEPHONE COMPANY
OF CANADA

Waddell Building, 30 St. John Street,

Montreal, 20th May 1889

*G. O. Ducharme Esq
Sec Treas. St Cunevonde.*

Dear Sir:-

We have your favor of 11th inst. and note contents. You appear to have misunderstood the purport of our letter of the 11th which was not a request to be allowed permission to place poles but that an officer be appointed to supervise their location on Courcel street.

Our Charter gives us the right to place poles in Cities & towns, but their location should be supervised by an officer appointed by the Council.

As it appears to be the express wish of your Council that no more poles should be erected we shall endeavor to carry out our connections without placing more poles in Courcel Street.

P27/D1,36

G.O.D II

We note your remarks that the Federal Co. were refused permission to place poles in St Cuneonde but we find that they have lately placed a line of poles on Napoleon Street and also occupy several other streets in your town.

We shall be obliged if you will say to what Federal act you refer for the suppression of Poles. We are not aware that such an act exists

Yours truly
L. B. McFarlane
for Sec^y Treas^r

Lettre Par de
Porteur de
Plaine au 14 me
1301. Rappin
20 Mars 89

1668

Lettre par de poteau
de Stephane sur la
rue Courm
Bell Stephane &

Les Isles

P27/D1,36

1 5 5 5

P27/D1,36

1664

Je Soussigné Napoléon Bourneur
declare solennellement que Theophile
Pattenande de St. C. ungenois m'a bien
et dument transporté la somme de
deux cinquante piastres par lui payée
à la Ville de St. C. ungenois pour son
certificat de licence et taxe affair com-
me hotelier laquelle somme d'argent
doit servir à payer le dit certificat et la
dit. taxe d'affair a mon nom personnel
attendu que j'ai fait l'acquisition
du dit Theophile Pattenande Jacques

P27/D1,36

1669

Transport de
Pattérande

N. Tournier

de son établissement et que je remplace
ce le dit Pattérande et je fais cette
déclaration la croyant consciencieuse-
ment vraie et conforme à l'acte par
la suppression de serment volontaires
et est le judiciaire

Fait et déclaré a St. Charles
ce vingt-unième jour de mai
1889

N. Tournier

G. Ducharme
J.P.

Transport de
Pattérande

N. Tournier

21 mai 89

P27/D1,36

1610

ANDREW ROBERTSON,
President.
C. F. SISE,
Vice-Prest & Man. Dir.
C. P. SCLATER,
Secretary-Treasurer.

P. O. BOX 1918.

THE BELL TELEPHONE COMPANY
OF CANADA

Waddell Building, 30 St. John Street,

Montreal, 22nd May 1889

Geo. N. Ducharme Esq
Secy. Treasr. St. Junespude.
Dear Sir

Referring to our
conversation about the joint
use of poles on Vine St; we
shall during the present season
put in operation the plan
agreed to, namely that we
should plant high poles on
Vine St to take the place
of the small ones now
standing there, and that the
Fire Alarm wires and our own
should be carried on these
poles, it being understood of
course that no other Company
be allowed to use them.

When we are ready to go
on with the work I suppose
your Chief of Police will be
the proper person to supervise

*the location of the poles;
for instance;
H. D. McFarlane
Manager &c*

1670

Lettre posee le
poteau de telephone
sur la Rue Venet

Belle Telephone Co

Lettre Posee de poteau
de telephone sur la
rue Venet.
Bell Telephone Co

22 mai 89

22/5/89

P27/D1,36

1670

1 6 1 1

P27/D1,36



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

1672

P27/D1,36

BUREAU DU SHERIF,

Montréal, 22 Mai 1889

Reçu ce jour des Secrétaires Triennaux Municipales
Ville de St-Cunegonde - Comptes pour Taxes
Municipales, Canaux
à être produit dans la cause No. 1375
Dolan
vs
Milley

comme Opposition afin de conserver.

\$ 42.26

Thos. Delange

P27/D1,36

1672

Recu Taxer de
Duncker
Shriff

Recu Taxer de
Duncker

Shriff

Les Jostice

P27/D1,36

1613

M. Le Maire et M. M. Les Conseillers

Messieurs

Devant être absent
une partie de l'été et ne croyant
pouvoir être résident de cette ville
avant longtemps l'automne pro-
chain le choix qui est de
mon devoir de résigner mon
siège de conseiller de cette ville
en vous quittant Messieurs
j'aimerais à vous remercier pour
les bons procédés que vous
avez toujours eus pour moi.

J'ai l'honneur d'être
Messieurs
Votre tout dévoué
Michel Gamet

1673

P27/D1,36

1673

Resignation de
M. Larocque
M. Larocque

Resignation de
M. Larocque
M. Larocque.

23/5/89

P27/D1,36

M^r Le Maire et M^{rs} Les Con-
seillers de la Ville de St. Louis.

Messieurs.

Je suis en charge
des travaux des canaux dé-
jà fait sur la rue Corvau de-
puis lundi le 20 courant.
Je regrette d'avoir à vous dire
que le contracteur ne rem-
plit pas et ne veut pas rem-
plir son contrat et qu'il n'a
pas son contrat avec cette
ville. Je lui ai ordonné de
baisser un gabarit (cradles)
qui était trop haut et qui
devrait être de
deux toises au lieu de $2\frac{1}{2}$ toises.
Il a refusé de le baisser,
de plus la trique employée n'est
pas bonne surtout la bannelle,
elle n'est nullement convena-
ble pour ces travaux et ce
n'est pas la qualité de trique
ou même pas le contrat. Et de
plus le fond du canal est
fait sans ciment, il y a
du quick sand, sable mou-
vant et on fait le canal
avec six toises d'eau. Je
considère que ce canal n'est
pas recevable et n'est nul-

P27/D1,36

1674

ment fait selon les condi-
tions et les modalités mention-
nées au devis et au mar-
ché.

Donné à St-Anne
le 23 mai 1889

Jacques Duchesne

1674

Rapport. Inspection
des canaux d'égouts
rue Courtois

J. Duchesne

Rapport. Inspection
des canaux d'égouts
rue Courtois

J. Duchesne

23 mai 1889

P27/D1,36

1615
DÉCHIRÉ

M. Le Maire & ses Conseillers
de la Ville de St. Louis

Messieurs.

Nous avons l'honneur
de vous faire rapport que nous
sommes allés visiter la ma-
ison de M. Actane Prossot
pour voir s'il y avait des dommages
causés par l'introduction de l'air
dans la cave à travers le sol-
de -

Nous avons constaté que les la-
mbrures et le plancher sont pas-
sablement pourris; mais nous sou-
mes d'opinion que ceci est dû
au manque de ventilation de
la cave, il n'y a des soupirants
que sur le devant de la maison
ce qui n'est pas suffisant pour
donner la ventilation nécessaire
il aurait mieux valu en faire met-
tre de soupirants que de n'en pas
mettre en arrière. autre détail
nous croyons que lors de la construc-
tion du salafé, il y a 7 ou 8 ans
de cela, que le plancher et les lambrures
des étaient déjà pourris ou que
nous croyons que l'on a renforcé
forcés les lambourdes.

Nous constatons aussi que les
soupirants semblent avoir été tra-
vaillés de manière à faciliter l'en-

P27/D1,36

DÉCHIRÉ

90
 672

 60345
 6075
 40

 243000

tré de l'eau dans la cave.
 Quant au solage nous avons
 constaté en différents endroits
 qu'il n'y avait pas de mortier
 mais une somme d'opinion
 qu'il n'y en a jamais eu et
 que le solage a été mal fait.
 Nous enclumons donc un
 disant que les dommages qui
 y a existé lors de la con-
 jecture du solage et joints ont
 été apaisés par le manque
 de ventilation.

Donné à St. Cyprien de
ce 25^{me} jour de Mai 1889

A. Piché
 Jos Roy
 E. Marchand

Reçu par les
 cheministes et
 est parvenu
 des évaluations
 25^{me} mai 1889

1678
 Estimation des
 dommages faits
 chez M. St. Brown
 Les évaluations

P27/D1,36

1616

Bureau des Commissaires des Chemins à Barrières,

181 RUE SAINT-JACQUES

Montréal, 27 Mai 1889

G. A. Ducharme En
Sec. Des
Ville St. Cingonde

Monsieur

J'accuse réception
de votre lettre du 25 courant
se plaignant du mauvais
état des chemins de la
Commission dans votre ville,
laquelle plainte sera mise
devant les commissaires à
leur prochaine réunion, le
ou vers le 6 juin prochain

À la Honneur de
Monsieur Whistler

L. H. G. G. G.
Sec. Des

1676

Lettre Re. Maura
État des Chemins

Syndics à
Barrières

Lettre Re Maura
État de che
mins

Syndics à
Barrières

27 mai 1889

P27/D1,36

1676

P27/D1,36

1611

ANDREW ROBERTSON,
President.

C. F. SISE,
Vice-Pres't & Man. Dir.

C. P. SCLATER,
Secretary-Treasurer.

P. O. BOX 1918.

THE BELL TELEPHONE COMPANY
OF CANADA

Waddell Building, 30 St. John Street,

Montreal, May 27th 1889

P. O. Ducharme Esq.
See Treas St. Cunejonde

Dear Sir

I beg to acknowledge your favor of the 25th inst., and to say that the terms proposed for substituting large poles on Vinet St. from the Town Hall to St. Antoine St., as stated in my letter of the 22nd & yours of 25th inst. are satisfactory. The pole line from the Town Hall to Notre Dame St. is the property of this Company as I suppose you are already aware.

Yours truly
L. B. McParlane
Manager C. O.

1677

Lettre de pte
de Patkau & Co
Bell Telephone Co

Lettre de pte de
Patkau & Co
Bell P. Co
27/5/89

P27/D1,36

1677

P27/D1,36

PROVINCE DE QUEBEC,
District de Montréal.

Longue-Pointe, *29 Mai* 1889

M. le Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de
Ste Cunegonde
dans le Comté de *Shockelaga*

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous donner avis d'après
l'Acte relatif aux asiles d'aliénés, dans la Province de Québec,
48 Victoria, Chapitre 34 Section 39,
Qu'en vertu d'un ordre de Son Honneur le Lieutenant-Gou-
verneur en date du *28 Mai* 1889
La ou les personne suivante a ou ont été définitivement
internée — dans l'Asile St. Jean-de-Dieu, comme aliéné

nom *Emilie Vallée, épouse de*
François Paquette, journalier

venant de *Ste Cunegonde*

par ordre de *l'Autorité Municipale*

F. R. Dureau M.D.

Un des membres du Bureau Médical.

1678

Lettre d'admission de
Dame Frs Paquette
Asile Longue Pointe

Lettre d'admission
de Dame Frs Paquette
asile Longue Pointe

589 / 589
b8/58/62

P27/D1,36

1678

P27/D1,36



Ste Cunigonde
29 Mai 1889

Mons le Maire
et Messieurs les Conseillers
de la ville de Ste Cunigonde

Messieurs

En réponse à votre protestation comme
vous ne voulez pas faire de tempête dans un
ver d'eau. Nous faisons et avons toujours
fait en votre honneur pour remplir
notre contrat suivant l'ordre de vos
inspecteurs tant qu'à la qualité de la Brique
nous avons toujours choisi de la bonne
Brique; tant qu'à la Bavel, d'est
presque une charité d'en avoir de
la ville de Montreal je ne suis pour-
qu'il mais j'ai montré à votre Inspecteur
ce que mon Cheffard par l'ordre de la
ville de Montreal m'a écrit à ce
sujet si ce n'était en ce moment pour
nous rendre service nous n'en aurions
pas du tout pour la ville de Ste Cunigonde
et tant qu'on en aura de besoin pour
partout ailleurs. Pour le gabarit qui
est mentionné avec le lavage de cette
source que nous avons je puis vous
dire que nous sommes parfaitement
de niveau et que si nous l'avions
mis plus bas nous aurions été trop
bas. Vous parlez de plans & de vis il
n'y en a jamais eu pas même de

1679

Reponse à protest
de Messieurs les
Conseillers

Reponse à protest

Messieurs les
Conseillers

29 Mai 89

29/5/89

P27/D1,36

Niveau nous avons toujours marché à
 la verticale par le dessus parce que
 nous n'avons pas le niveau sur la
 surface pas même en quelque sorte
 les vrais points du milieu de la rue
 nous venons vous expliquer ces points
 et nous avons fait notre devoir et
 nous sommes pour finir nos travaux
 suivant les ordres de vos inspecteurs
 tous points nous n'avons pas d'objection
 de soumettre nos travaux à des
 ingénieurs quelconque soit pour le
 matériel ou tout autres choses nous
 ne voulons pas vous donner aucun
 trouble ni ne désirons pas en avoir
 s'il ya quelques choses de defectueux
 nous sommes et serons toujours prêts
 à y remédier comme nous ne sommes
 pas des millionnaires nous espérons
 que les paiements se feront comme
 par le passé sur l'ordre de vos ins-
 pecteurs le tout respectueusement
 soumis

Nous avons l'honneur
 d'être vos très obés
 M. Leger & Chagnon

P27/D1,36

168

J. M. J. J. J.
 Rolling Mill.

Mont. Rol. Mill 234990pts

Batiments

No.	Description	Value
1	6500 store à clous	
2	100 forge.	
3	8000 factorie de clous	
4	100 forge.	
5	12000 Rolling mill.	
6	780 finishing shop.	
6(1/2)	100	
7	2000 chede à charbon	
8	2200 Batisfe tonnelier.	
9	630 tonnelier.	
10	50 vis à vis tonnelier.	
11	150 shed	
12	50 boutique	
13	2300 shop per à cheval.	
14	1500 store "	
15	1500 " à clou à cheval.	
16	6000 " bracket.	
17	7300 bracket	
18	1500 store	
19	460 "	
20	1200 clous à rivet.	
21	400 écurie & remise.	
22	400 officier.	
23	400 blaver de fer.	
24	400 store.	
25	3030 clous à cheval.	
26	14700 plomb.	
27	100 Bat. Balance.	
28	6100 shop gaz.	
29	14000 Pipe Mill.	
30	4550 Store pipe mill.	
		<u>\$97500 Total dans la cour.</u>

apart forge

Batisfe que en quin
 des de partement

Total \$97500
 moins 70500
 \$270000 Grand Total

P27/D1,36

168

1688
Évaluation du Holt
Mutual Rolling Mill

Évaluation Holt
mill -

31 Mar 1889

évaluation

30 Mar 1889

P27/D1,36

1681

Ville de St. Laurent
1 Juin 1889

J'ai mesuré depuis le Manhole,
sur la rue Coursol & Vinet
pour le Canal en Construction
132 verges de Canal fini
132 " Cradling
10 verges de Rivière.
Jacques Ducharme

6/2
9
177
271

P27/D1,36

168

1687
Mesure Canaux
d'égout rue
coursol

Jacques Tutour

1 Juin /89

Juin 1. 1.89

P27/D1,36

1682

Province de Québec,

VILLE DE SAINTE-CUNEGONDE.

JE, *Joseph Duracher* ayant
été dûment nommé *conseiller* de cette ville,
fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et
cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me
soit en aide.

Assermenté ce *cinquiesme* *Joseph B. Duracher*
jour du mois *juin*, 1889
à Sainte-Cunégonde, pardevant moi le
soussigné Juge de Paix.

G. Ducharme

P27/D1,36

1682

Serment d'office
J. B. Du Rocher

Serment d'office

J. B. Du Rocher

5/6/89

P27/D1,36



Pièces réunies

DÉBUT

1683

P27/D1,36

Aqueduc de la Ville de Ste. Cunegonde.

CHARLES BERGER et Al, Administrateurs.

BUREAU:
3115 Rue Notre-Dame.

Ste. Cunegonde, le 6 Juin 1888

A. Messrs le Maire & M. M. les
Conseillers de la Ville de St. Cunegonde.

Messieurs
Veuillez trouver une
liste des noms des personnes que nous
avons l'intention de faire poursuivre
pour arages de taxes d'eau.

Mes Amis Messrs.
M. M. M. M. M.
M. M. M. M. M.
M. M. M. M. M.

1683

Demande de Permission
pour anseoir de Taxe
Jean
Bejeux & Co

6/6/83

P27/D1,36

1683

P27/D1,36

Wmk 256	Noise Boudreau Journal	3 trimestres	Nov & Mai	\$5.64
Quonnel 102	Alexis Darnet Journal	2 trimestres	Fev & Mai	4.39
Spae 1558	Mrs. Webb Charities	4 trimestres	Fev & Mai	6.08
Jonas Bond 4	Alphonse Laurier Agent	2 trimestres	Nov & Dec. 88	4.88
N.D. 3297	Pierre M. Duff Charities	1 trimestre	Fev.	2.95
Spae. 1571	Fabien Parent Contract	3 trimestres	Nov & Mai	5.83
N. D. 3211	Adelat Sacomb Journal	2 trimestres	Fev & Mai	3.76
Wmk 191	Duffin M. Pherson Journal	2 trimestres	Fev & Mai	3.45
Spae. 1486	Josephin Carrelin Journal	2 trimestres	Fev & Mai	4.00
Martin 79	William Silverson voyage	2 trimestres	Fev & Mai	4.76
hap 49	Louis Bessier Charities	2 trimestres	Nov. Fev	4.00
Wmk 51	Amade Roy Journal	2 trimestres	Nov Fev & Mai	3.64

P27/D1,36

mk 203	Martin Brunel Journalier	1 trimestre	Nov	2.19
" R 210	Michel Fortin Journalier	2 trimestres	Nov & Dec.	3.76
" 403	Joseph Belange Journalier	2 trimestres	Nov & Mai.	4.19
Belsh R. 198	Profer Bousi Journalier	2 trimestres	Nov & Mai	3.64
Albert 707/2	Orias Piche Journalier	2 trimestres	Nov & Dec	3.76
" 420	Laurent Fois Journalier	3 trimestres	Nov & Mai.	5.46
Emil 151	Dominique Chartrand Bouche	2 trimestres	Nov & Mai.	5.45
Albert 734	Dand Laird Journalier	2 trimestres	Nov & Mai	4.76
Yac 1472	Seraphin Martin Journalier	2 trimestres	Nov & Mai	3.45

P27/D1,36

Mtl 305	Medine Gervais finché 2 humistes	Mt + Fin	4.58
Mtl 309	Alfred Lureau (Norman) 3 humistes	Mt + Mai	6.40
Mtl 329	W B Gervais finché 3 humistes		7.69
Bellevue 247	George Amund Gervais 2 humistes	Mt + Fin	3.76
Abail 70 1/2	Olas Pichu finché 2 humistes	Mt + Fin	3.76
Yac. 1565	Louis Sabche Bucher 2 humistes	Fin + Mai	8.28
Yac 1626	Stap Bilan its peintre 1 humiste	Fin	1.82
Yac 1591	Ch. Dubé Constructeur 2 humistes	Fin + Mai	6.15
" 1546	Ch. Rocher Charvet 2 humistes	Fin + Mai	2.50
Yac. 82	Alzard Patenauch Bucher 2 humistes	Mt + Fin	11.76
Yac 1488	Israel Theret Bucher 2 humistes	Fin + Mai	4.01

P27/D1,36

Mt. D. 2735	Paul Verdun Notaire	1 Vermestre	Her.	6.75
N. Dame 3084	Cyrille Gibeau Ardennes	2 Vermestres	Her & Mai.	7.00
N. Dame 3275	Pierre Chaput Bruché	2 Vermestres	Her & Mai.	8.52
" 3265	William Labruche Juv	2 Vermestres	Her & Mai.	8.88
N. D. 3267	Alphonse Lesage Ardennes	1 Vermestre	Her.	1.78
" 3295	Blé Papineau Juv.	3 Vermestres	Her & Mai.	8.47
N. D. 3152	Ant. Lapierre Manufact.	2 Vermestres	Her & Mai.	9.14
Labruche 470	Joseph Jathierpts Charpentier	1 Vermestre	Her	8.01
Map. 49	Louis Brevet Charpentier	2 Vermestres	Her & Mai.	4.00
Map 128	Patrick Charon Charpentier	2 Vermestres	Her & Mai.	4.38
Map. 1478	Mrs. Bernard Juv	2 Vermestres	Her & Mai.	3.45
Map 186	Joseph Olier Juv	2 Vermestres	Her & Mai.	3.64

P27/D1,36



Pièces réunies

FIN

P27/D1,36

1684
Ste Thérèse 8 juillet 89

A. Mr Lemaire

Messrs Les^{rs} Conseillers
de la ville de Ste Thérèse

Messieurs

En considérant
l'évaluation de ma propriété
je trouve que la partie en arrière
du Lot vendu à Mr Lacroix.
Évaluée @ \$700⁰⁰ est trop élevée
pour cette partie de terrain attendu
que la Muelle y est comprise.
Conséquemment - 40% le pied
serait dans la haute valeur.
Espérant que vous me ferez justice
Je demeure votre Obéissant serviteur
Paul Desjardins.

1684

P27/D1,36

Lettre de

1687

Plainte contre
l'Évaluation
Paul Desjardins

8/6/89

P27/D1,36

PROVINCE DE QUEBEC, }
Ville de Ste. Cunégonde. }

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné par moi, *G. N. Ducharme*
secrétaire-trésorier de la Ville de Ste. Cunégonde, que le Rôle d'évalu-
ation de cette ville est complété et a été déposé à mon bureau le
huitième jour de Juin mil huit cent quatre-vingt-
neuf et qu'il est ouvert pour examen par tous les intéressés
jusqu'au *huitième* jour de Juillet prochain (1889).

Donné à Ste. Cunégonde ce *huitième* jour de Juin mil
huit cent quatre-vingt-*neuf*

G. N. Ducharme
~~Secrétaire-Trésorier.~~

PROVINCE OF QUEBEC, }
Town of Ste. Cunegonde. }

PUBLIC NOTICE

Is hereby given by me, *G. N. Ducharme*, secretary-
treasurer of the Town of Ste. Cunegonde, that the Valuation Roll is
completed and has been lodged in my office on the *eightth*
day of June one thousand eight hundred and *eighty nine* and
that it is opened for examination by all persons interested until the
eightth day of July next (1889).

Given at St. Cunegonde this *eightth* day of June one
thousand eight hundred and *eighty nine*

G. N. Ducharme
Secretary-Treasurer.

original

P27/D1,36

Province de Québec } Je soussigné J. Desjardins relie
 District de Montréal } dant a St-Hammond l'un des Hauts
 surs jurés de la Cour Supérieure pour le
 Bas Canada passant dans le District de Montréal
 certifié par les présentes et fais rapport sous mon
 serment d'officier a qui il appartient que
 le huitième jour de juin mil huit cent
 quatre-vingt-neuf dans l'après midi par affi-
 chi l'avis public d'auto part en en affichant
 une copie en langue anglaise et une copie en
 langue française sur les planches d'avis a l'Hotel
 de Ville de la dite ville de St-Hammond et a la
 porte de l'Eglise Catholique de la dite ville de St-
 Hammond; Que le neuvième jour de juin mil
 huit cent quatre-vingt-neuf a l'issue du service
 divin du matin étant le Dimanche suivant sans
 mediatement le jour ou cet avis a été affiché
 comme ci-dessus, j'ai publié le dit avis en le lisant
 a voix haute et intelligible en langue anglaise et
 en langue française.
 Donné a St-Hammond ce dixième jour de juin
 mil huit cent quatre-vingt-neuf pour servir et
 valoir ce qui de droit.
 J. Desjardins
 \$1.00

Avis Public
 Depot du Cote
 d'evaluation
 Sec Tres
 8 Juin 1885
 68/19/8

P27/D1,36

1 6 4 6

The Canadian Pacific Railway Company,

Office of the Solicitor

Montreal, 10th June, 188

To the Secretary Treasurer of

The Town of St. Cuneconde.

Dear Sir,-

I understand from our Roadmaster that your Chief of Police has requested him several times to have a sidewalk built on St. Antoine St.

I should like to know how it is that you require the Company to put this sidewalk down as by the Town Corporation clauses Act it appears to me that sidewalks require to be built and maintained at the expense of the Corporation.

Hoping to have an answer as soon as possible,

Yours respectfully,

A. J. Newark

Solicitor.

P27/D1,36

1 5 8 5

1686

Lettre Re. - Trottoirs

Canadian
Pacific Railway

Lettre 16 Lullain
Rue St Antoine

Canad. Pacific R.
10 Juin 89

Dear Sir,
I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 27th inst. in relation to the proposed extension of the Canadian Pacific Railway to the town of St. Antoine.
I have the honor to inform you that the Board of Directors of the Canadian Pacific Railway Company has decided to have a railway line built on St. Antoine St.
I have the honor to inform you that the Board of Directors of the Canadian Pacific Railway Company has decided to have a railway line built on St. Antoine St.

Yours truly,
John Jones

1687

P27/D1,36

CORPORATION DE LA VILLE DE ST-HENRI

BUREAU DU CONSEIL:
NO 1, RUE ST-PIERRE.

St-Henri, le 11^{me} Juin 1888

G. N. Ducharme Fer
Pres. des Propriétaires
de l'Aménagement.

Monsieur En réponse à votre lettre adressée
aux Propriétaires de la Ville St-Henri j'ai l'honneur
de vous informer que la question de faire
de l'avenue Ottawa est maintenant
sans le point d'être réglée avec la
Cité de Montréal.

J'ai l'honneur d'être
Monsieur
Votre tout dévoué

J. Hamet M.D.
Médecin du Bureau de Santé St-Henri

1687

Lettre de Montréal
à

Ville de St-Henri

11/6/89

P27/D1,36

1687

P27/D1,36

1688



WATER WORKS,

Engineer's Department,

Montreal, June 12th 1889

G. N. Ducharme Esq.

Sec - Treas.

Corporation of St. Cunevide.

Dear Sir

In reply to your favour of 10th inst. I beg
to say

1st Cast Iron Water Pipes properly coated with
a preparation of Coal tar, will last in the ground for
forty years or more. Pipes of small bore (say 4 inch)
are shorter lived than the larger sizes, from their greater
liability to choke by the formation of tubercle.

2nd I have never tested any old pipe in the
ground, nor am I aware that such pipe has ever
been tested by the Water Department of this City.

Your obt. Servt.

B. D. McConnell.

Supt. M. W. W.

1688

No 4

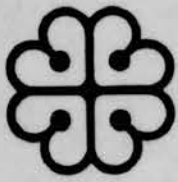
Lettre de d'envoi des
tuyaux
D. R. McConnell.

12 Juin 1889

P27/D1,36

1 5 8 8

P27/D1,36



Pièces réunies

DÉBUT

1684

P27/D1,36

Ste Catherine 12 Juin 1884

Les Contracteurs Robey & Chagnon
ont fini le Canal de la rue
Censuel et je fais rapport
qu'ils ont fait depuis mon
dernier Rapport

1 Man. Hole

2 Puisards

Jacques Tuteau

P27/D1,36

St. Cezaire de la Riviere 1889

S. N. Ducharme Sr

Amisieur j'ai fini
mes travaux et si il vous
est possible pour demain
matin de me faire signer
un cheque pour

2 Pains 75.00 \$ 150.00

1 Pain 30.00

pour le montant \$ 180.00

vous en obligerez

Proberg & Chagnon

1689

Demande d'argent

Roberto Chagnon

17 Janv 1889

P27/D1,36

1689

P27/D1,36



Pièces réunies

FIN

P27/D1,36

Ste Genevieve 17 Juin 1888

A. Messieurs

Le Maire et les Conseillers de la
Ville Ste Genevieve

Messieurs.

Etant à la veille d'acheter
le bois des pauvres, pour la saison
d'hiver; la Conférence St Vincent de
Paul de la dite ville; sollicite humble-
ment, comme par le passé, votre gé-
nerosité pour lui venir en aide et
comptant sur votre bienveillance,
votre réquérante necessera de prier
par ordre.

F. se. Chadillon Pres.

A. Lacroix Sec.

1690

Demander

St. Vincent de Paul
Confesseurs & Curé

68/2/71

P27/D1,36

1690

P27/D1,36

Je, soussigné, Joseph Riendeau
 m'engage par le present à
 demourer en aucun temps,
 apres un an de cette date,
 si j'en reçois l'ordre de
 Conseil de cette ville, la bon-
 tique (shop) que j'ai construite
 sur le lot de Cadastre 70644
~~lot~~ des plans et lui de renvoi
 officiel de la paroisse demeurant
 boutique que j'ai construit en
 contradiction avec les règle-
 ments de cette ville et j'ai signé
 le present arrangement afin
 d'éviter les procès que l'on
 pourrait rendre contre moi
 donné à St. Amfroid ce
 dix septième jour de Juin
 mil huit cent quatre vingt neuf

Le Sppecteur N. D. Joseph Riendeau
 témoin

1691

Consentement de Construction
de Batisse

Jos Rendean

Consentement de decon-
sition de batisse

Jos Rendean
17/10/89/89

P27/D1,36

1691

P27/D1,36

1642

WM DARLING & CO.
HARDWARE MERCHANTS

REGISTERED CABLE ADDRESS
"DARLING"

30. St. Sulpice Street.

AND 379 ST PAUL STREET,

Montreal. 19th. June, 1889

Sect. Treas.

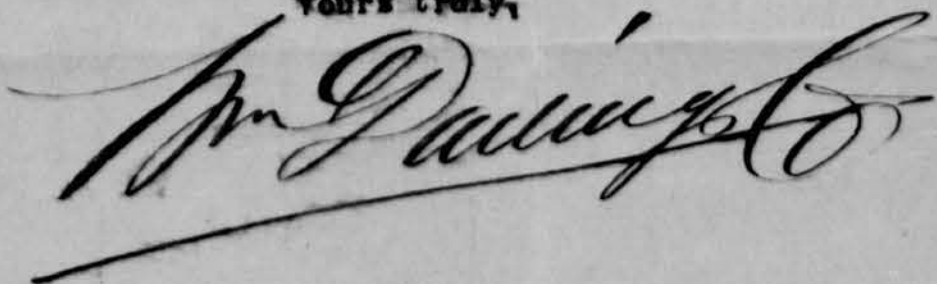
Municipality of St. Cynegonde, P.Q.

Dear Sir:-

Owing to your roads being in such an inferior condition our carter broke the axletree of his truck in passing through your Municipality from Cote St. Paul to our warehouse here. ^{on the 7th June}
As we consider that your neglect in keeping the roads in condition caused this accident we enclose you Louis Gervais' account for a new axletree. The last item on the account 14.00 is the cost of respiring this axletree. It was broken just at the end of the part which ~~runs~~ the wheel runs on. Our account for this repairing is \$7.00 and as the axletree could not be repaired we had him put a new one in, and we divide half the account with you. Please inform us by return mail when you will remit the amount, and return Louis Gervais' account to us, and oblige,

Yours truly,

Enclosure



W. DARLING & CO

1692

Reclamation
Dommages
W. Darling

Reclamation
dommage -
W. Darling
19 Juin 1889

[Faint handwritten signature]

P27/D1,36

1692

P27/D1,36

1643

M^r Le Maire et les Conseillers
de la Ville de St. Charles.

Messieurs.

J'ai l'intention d'é-
riger un engin à vapeur
sur la ruelle d'Ed. rue. Labont.
et à cet effet je viens vous
demander la permission
d'ériger cet engin à cet en-
droit - j'en ai déjà un au
même endroit depuis trois
ans et aujourd'hui je me-
drais remplacer cet engin
par un plus gros -

Votre très dévoué
Hercule Gauthier

1698

Lettre de Cyrina
Vapour
H. Pautens

68/7/12

P27/D1,36

1693

P27/D1,36

1644

Ste Genevieve le 21 Juin 1889

G. N. Ducharme C^{es}
Secrétaire,
Municipalité Ste Genevieve

Monsieur.

A l'occasion de l'évaluation
de ma propriété sur un taux trop
élevé, je desiré attirer l'attention du Conseil
sur le fait que ma propriété est taxé
au même montant que mon voisin, dont
la propriété est de 10 pieds excédant la
mienne, en profondeur.

Esperant que cette requête sera
prise en considération, et que justice me
sera rendue — Je demeure, Monsieur

Votre.
Léon A. Pallier
3257 Rue Notre Dame

1644

P27/D1,36

1644

Lettre Re Evaluation
D^{me} C. Pallier

21/6/89

P27/D1,36

1645

No. 15805

Grand Trunk Railway
of Canada

General Manager's Office

Montreal, June 21st 1889

Gates on Dominion St

Dear Sir,

I beg to acknowledge
the receipt of your letter of the
19th inst, the subject of which
shall receive attention.

Yours truly,
J. Dickson
Genl. Manager

G. Ducharme Esq
Secretary-Treasurer
St. Bonnegonde P.Q.

P27/D1,36

H 96
60701

Lettre de Panier
de la rue Ammiral
G. J. R.

le 15 Mars 1796

Tom # 11

1796/10
G. J. R.
Général - Secrétaire
de la Commission de la Ville

P27/D1,36

Grand Trunk Railway of Canada.
 Superintendent's Office
 Montreal, June 22, 1889.

Dear Sir,
 I beg to acknowledge
 receipt of yours of the 19th.
 In reply thereto have to say
 that the Western shelter at
 the platform at Vinet Street
 will be at once removed.

Yours truly
Stephenson

Superintendent

G. C. Ducharme Esq.
 274 Rue Workman
 St. Amegonde

1696

Lettre Re Plateforme
S. G. R.

Lettre Re plateforme

S. G. R.

22 juin 1889

22/6/89

P27/D1,36

1595

P27/D1,36

1641

1694

Plainte Role d'Evaluation
M. Fautoux

St. Cunegonde, Juin 26. 1889.

Monsieur le maire,
Et Messieurs les conseillers de
St. Cunegonde
Messieurs,

Après avoir examiné
le role d'evaluation, j'ai cru avoir
qu'il, citant glisse une erreur de
la part de Mr. les evaluateurs,
sur le montant \$ 6.150⁰⁰ evaluation
de ma propriété portant le No 3291
de la rue, N. Ste. Dame. L'erreur
serait de \$1150. Il me doute pas

Plainte Role d'evaluation
M. Fautoux

26 Juin 1889

1641

P27/D1,36

que erreur soit bien involontaire,
mais, Je vous prie Monsieur
de m'en excuser, ainsi que Messieurs
les conseillers de bien vouloir
prendre tant soit peu, cet
erreur en considération. Je vous
suis très reconnaissant,

Je demeure votre humble serviteur
N. Fautou,

P27/D1,36



Pièces réunies

DÉBUT

P27/D1,36

LAW OFFICES
OF
BETHUNE & BETHUNE,
Advocates, &c.
STRACHAN BETHUNE, Q.C., D.C.L.
MEREDITH B. BETHUNE, M.A., B.C.L.

THE NEW YORK LIFE INS. CO'S. BUILDING,
CORNER OF PLACE D'ARMES AND ST. JAMES STREET.
ROOMS 6, 7, & 16, ON 5TH FLOOR,

Montreal, 26th June 1889.

Dear Sir,

The enclosed is only a copy of a copy. We ought to have a copy properly certified by Mr. Grenier or at the least by Mr. Jolicœur. When obtaining such copy attention should be drawn to the evidently inaccurate expression of trois instead of tons. We ought to have also a duly certified copy of the Resolution of the School Commissioners.

~~done~~ We will call at Mr. Barbeau's & examine the papers there.

Yours truly
Bethune & Bethune

Chas. Cushing Esq
N. P.

P27/D1,36

1648

LAW OFFICES
OF
BETHUNE & BETHUNE,
Advocates, &c.
STRACHAN BETHUNE, Q.C., D.C.L.
MEREDITH B. BETHUNE, M.A., B.C.L.

THE NEW YORK LIFE INS. CO'S.
CORNER OF PLACE D'ARMES AND ST. JAMES ST.
ROOMS 6, 7, & 16, ON 5TH FLOOR,

Montreal, 26th June 1889.

Dear Sir,

We called at the office of the crédit fon-
cier & asked to see the deeds connected with their loan to the School Comm. of Ste. Cécile, but our request was refused, on the ground that the Com-
-pany have not yet agreed to accept the return of their loan.

Yours truly
Bethune & Bethune

Chas. Cushing Esq
N. P.
St. James St.

P27/D1,36

1698
 Lettre de
 Bethune à Bethune

26 Juin 1889

Cher Monsieur

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt. Je suis très occupé par mes affaires et par la préparation de mon rapport sur les travaux effectués pendant l'année écoulée. Je vous enverrai ce rapport dès qu'il sera prêt.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Bethune

P27/D1,36

1648

C. CUSHING, H. S. HUNTER & R. A. DUNTON,

NOTARIES, COMMISSIONERS, &c.,

MARRIAGE LICENSES ISSUED.

110 ST. JAMES STREET.

Montreal, 20 June 1889

To G. N. Ducharme &
St. Louis

Dear Sir I return copy of Resolution
Mess. Bethune & Bethune's letter requires
an explanation. Please send the
Resolutions desired

Yours very truly,
C. Cushing.

P27/D1,36



Pièces réunies

FIN

P27/D1,36

J. J. BEAUCHAMP
REVISEUR
Du District Électoral d' Hochelaga.



Maisonneuve, le 27 juin 1889

Mon cher Ducharme

Re Lalonde Pardon, d'avoir retardé à vous
répondre, l'affaire Lalonde, s'avoir, la
Mairie a été signifiée à notre corporation et
abandonnée, considérez que nous avez mainte-
nant.

Maintenant, veuillez donc me rendre
serais en me prêtant vos listes des élec-
teurs de Québec que nous avez faits en Mars
dernier, pour corriger la même

S'il vous est possible de le faire, j'en
serais mon cher des chercher.

Votre Digne
J. J. Beauchamp

1699
Lettre demandant les listes
des Electeurs de Quebec

J. J. Beauchamp.

27 Juin 1889

P27/D1,36

1544

P27/D1,36

1700

Canada. Marine Works.

AUGUSTIN CANTIN

Montreal, 27 Juin 1889

M^r G. N. Ducharme Sec;
Secrétaire - Trésorier de la Ville de St. Cunegonde,
St. Cunegonde. Que.

Cher Monsieur,

Je vois que ma
propriété dans St. Cunegonde sur votre
rôle d'évaluation, est évaluée à
quatre vingt dix huit mille dollars
(\$ 98.000) lequel montant, je considère
excessif - plus que la propriété vaut, et
je fais appel par les présentes au bon
sens pour obtenir justice.

W. Cantin

1700

Plaint, Role
d'Evaluation
A. Cantin

Plaint, Role d'eva-
luation.

A. Cantin

27 Juin 1889

P27/D1,36

1100

P27/D1,36

La Banque Jacques-Cartier.

A. DESJARDINS, Prés.
A.L. de MARTIGNY, Dir. Gèrent.

Montréal, 28 Juin 1889

G. M. Ducharme Secy
Secr. Gés.

Ste Eugde
Monsieur

Ayant

examiné le Rôle d'évaluation de cette an-
née j'ai trouvé bien étrange que nos Lots
n^{os} 2.417/8 Rue William aient été évalués
à \$1050. chaque formant au dessus de 33 ds
piés, car nous sommes prêts à les vendre
à vingt cinq cents ds piés, en soumettant
cette question à qui de droit, afin d'obtenir
Justice, vous obligerez

Votre H^o.

L. Munnich.

A. G.

P27/D1,36

La Banque Jacques-Cartier.

A. DESJARDINS, Prés.
A. L. de MARTIGNY, Dir. Gèrent.

Montréal, 28 Juin 1889

G. M. Ducharme Secy
Secr. Gés.

Ste Eugde
Monsieur

Ayant

examiné le Rôle d'évaluation de cette an-
née, j'ai trouvé bien étrange que nos Lots
n^o 2417/8 Rue William aient été évalués
à \$1050. chaque, formant au dessus de 33 ds
piés, car nous sommes prêts à les vendre
à vingt cinq cents ds piés, en soumettant
cette question à qui de droit, afin d'obtenir
Justice, vous obligerez

Votre H^o.

L. H. H. H.

A. St.

P27/D1,36

1701

Plainte Role
d'Evaluation
Banque J. Cartier

Plainte Role d'evaluation

Banque J. Cartier

28 Juin 1889

P27/D1,36

1702

1702

Demande d'une
Bouche d'égout
Jos. Roy

A Messieurs les Conseillers de
la ville Ste. Cunigonde.

Messieurs,

Je soumetts à votre atten-
tion et je demande de bien vouloir faire
une bouche d'égouts près ou en face de
ma propriété sur la rue St. Jacques.
Autrement je suis exposé à des dom-
mages; car tous les printemps l'eau
de la rue s'introduit au-dessus du
trottoir et dans les murs de ma mai-
son jusque sur le plancher.

Votre obligé

Seigneur.

Jos. Roy.

St. Cunigonde, 3 juillet 1889.

demande d'une
bouche d'égout

3 juillet 1889

Jos. Roy
3/7/89

P27/D1,36



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,36

Atlantic & North West Railway Co.

Montreal, 5th July 1889

To the
Secretary Treasurer
of The Town of Ste. Cuneconde.

The Atlantic and North West Railway Company
having been notified that your Corporation have assessed the
property which it owns in your Municipality at the sum of
\$100,000, hereby gives you notice that it appeals from this
Valuation upon the grounds that it is excessive, illegal,
not based upon the actual value of real estate in your
Municipality and not levied in accordance with Articles
4501 & 4502 of the Revised Statutes of the Province of
Quebec.

Dated at Montreal the 5th day of July 1889

C. W. Grimshaw

Secretary.

1703
Lettre et Role
d'évaluation

Lettre Re. Role d'é-
valuation

Can. Pac. Railway

5 juillet 1889

P27/D1,36

1143

P27/D1,36

A. Monsieur le Maire
et Messieurs les Conseillers
de la Ville St. Louis

Messieurs;

Les soussignés
propriétaires d'immeubles dans
cette municipalité prennent la
liberté d'exposer à votre honorable
Conseil,

que l'évaluation des propriétés
tel que faite par le dernier rôle
d'évaluation ne nous paraît
pas avoir été basé sur une
échelle équitable,

en examinant le rôle vous
pouvez vous convaincre
qu'il y a des propriétés qui
sont trop peu évaluées et
d'autres qui sont évaluées
trop haut, entre autres
il y a des propriétés qui
sont évaluées à 20% en bas
de leur valeur et d'autres
qui le sont à 20% en plus
de leur valeur réelle,

vous nous faisons fort de
prouver les anomalies ci haut
espérant que votre Conseil
prendra sous considération
les remarques que nous faisons
et rendra justice

St. Louis le 10 Juillet 1889

P27/D1,36

J. M. Lévesque
Pierre Lévesque

Antoine Gougeon
Antoine Gougeon

Antoine Gougeon
Antoine Gougeon

A. Gougeon
Landre Ethier

1. D. Sulemme Garulx 189

Robert Charbonneau

16 Geoffrion

Emmy Poirier

John Laprairie

1404
Plainte robe
d'évaluation

Plainte. Robe d'évaluation

Plusieurs Citoyens.

5 juillet 1889

P27/D1,36

1104

P27/D1,36

1705

CHARLES S. WATSON.
PRESIDENT & MANAGING DIRECTOR.

ANDREW ALLAN.
VICE-PRESIDENT.

WM MC MASTER.
SUPERINTENDENT.

HARRISON WATSON
SECRETARY-TREASURER.

* CABLE ADDRESS,
"ROLMILLS"
MONTREAL.

Montreal Rolling Mills Company

PLEASE ADDRESS ALL COMMUNICATIONS
TO THE COMPANY.

Montreal July 5, 1889.

Messrs. The Corporation of Ste. Cunegonde,

MONTREAL.

Gentlemen:-

We have now patiently waited for some weeks to see what steps you intended taking to have the side walks and crossings in our neighborhood put into decent order, and as we see that improvements and repairs have been made on all sides of us and in every small street in the neighborhood we should like to know how soon you intend to turn your attention to our requirements. The sidewalk opposite our office is in a very lamentable condition and the entrance into the Mill very dangerous.

Will you kindly inform us at once when we may expect to have this put into a respectable state of repair.

Yours truly,



SECRETARY.

P27/D1,36

1705

1705

Plainte
Etat des chemins
Montreal Rolling
Mill

Yours truly,

plainte, etat des
chemins.

Mont Roll Mill

5 Juillet 1889

Dear Sir, in the neighbourhood we should like to know how soon you
proceedings and repairs have been made on all sides of us and in every
part of the neighbourhood we should like to know how soon you
will please see to have the tide gates and cross-ways
restored and repairedly as they are for some weeks to see

Montreal Rolling Mill

July 2, 1889

Montreal

Montreal Rolling Mill

Montreal

P27/D1,36

40₃₂
 1280
 2560
 4096
 8192
 16384
 32768

3600
 7200
 14400

3500
 7000
 14000

Plaque Rue de la
 St-Joseph
 2011

980 0

J. E. Meunier
 d'Arbitrage

2011

à Monsieur le Maire
 et à Messrs les Conseillers -
 de la ville de St. Louis

Messieurs
 Je vous expose humblement
 que ma propriété située au coin des
 rues Napoleon & Labonte a été évaluée
 à \$4800. -

Que suivant et proportionnelle-
 ment à l'évaluation des autres propriétés
 voisines, et de la valeur fixée sur les ter-
 rains & propriétés de la rue Notre-Dame
 Je crains que ma propriété n'ait dû
 être évaluée à une valeur moins élevée.

En conséquence je vous supplie
 la présente, espérant que vous voudrez
 bien diminuer l'évaluation faite de ma
 propriété.

Er

P27/D1,36

Et vous ferez justice -
 J'ai l'honneur d'être -
 Votre très humble &c
 J. E. Minard
 Le Samedi 6 Juillet 1884.

P27/D1,36

TELEPHONE NO. 637.

WM. RUTHERFORD & SONS,
Manufacturers of
Joiners' Work, Mouldings
PACKING CASES
AND
LUMBER.

Revised Statutes
Province of Quebec
1888

Factory and Planing Mills:

85 to 95 ATWATER AVENUE

Montreal, 1889

To the Mayor, Councillors, and Secretary Treasurer, or
Clerk, of Town of St. Louis-de-Gatineau in the County of Hochelaga
District of Montreal, or whomever it may Concern.

We the undersigned - hereby give notice to you that
we are the Registered Partners of the Co Partnership or
firm of Wm Rutherford Sons appearing on the Assessment
Roll as now deposited in the office of Your Municipality
in which the valuation appears as over \$17,000⁰⁰ Seventeen
thousand dollars, that our individual interest therein
exceeds the sum of two thousand dollars - at least - that
we are of the male sex, of full age and British Subjects by
birth - and are not otherwise legally incapacitated

Moreover we are Occupants as well as Co Owners - and
by virtue of the foregoing declaration and notice we claim
that each of our names - ~~we~~ by law entitled to appear on the
said Roll and we demand that the said Roll be amended
so as to have each of our names duly inserted as Co Owners
of the Property appearing on said Roll as owned by the firm
of Wm Rutherford Sons, we Composing the said firm -
and the said property being our chief place of business

Certified, and sworn to before
me this 6th day of July
in the year of our Lord 1889

J. H. Warden
J. P.

Wm Rutherford
Thos J Rutherford
Wm Rutherford
And Rutherford

100-100-100
MUSÉE & CÉLÉBRATION M.M.
à l'occasion de la fête de la
SAINT-JEAN-BAPTISTE

MUSEUM CITY
MUSEUM CITY A. 100-100-100

Montreal
1880

1787

*Demande
d'inscription
des Noms*

*W. Rutherford
& Soles*

*Demande d'ins
cription de noms*

*W. Rutherford
& Soles
C. Javelle 89*

[Faint handwritten text, likely a list of names or details related to the registration request.]

P27/D1,36

1101

P27/D1,36

faces on a small side street
only 30 ft wide - & the other
~~side~~ ^{front} ~~side~~ ^{side} street, but little
used by the public - the
lots into which it is divided
facing on these streets are

I trust that your
honorable body will see
that this is an excessive
valuation as compared
with others & make a
suitable & equitable correction

Yours Truly
J. A. Redfern

1708
St. Cuvier. July 6. 1889
To the Mayor & Council
of the City of Montreal
Gent^l

I am informed
at your office that my property
is valued this year on your
Valuation Role at \$11,000.
being a rise of \$1,800.
since last year, (when it was
valued at \$9,200.) the number
of feet is 36,000. this makes
the valuation ^{a trifle over} 30¢ per foot.

If all property throughout the
Municipality is valued as high
in proportion to its position
as mine is, it would be acceptable
to me - but I have reason to
believe that this is not the
case - I may say that
one ^{front} ~~side~~ of my property

P27/D1,36

1708

*Letter Re
Evaluation*

J. Redfern

7/6/89

70500
8450
72050
683

[Faint, mostly illegible handwritten text is visible in the background of the page.]

P27/D1,36

1709

9732.00

5152.50

5725.00

2517.11

14865.40

5946.00

743.25

6689.25

52.55921

1558.00

2517.11

St. Leonards July 8th 1889

Sir

You have for assessment purposes put an excessive value upon my properties known as parts of Official Lots No 2443 & 2408. when compared with certain other properties in the Municipality, and I hereby protest against said excessive valuations and the Taxes you may assess thereon, and now request you to reduce the same

Respectfully yours

[Signature]

To The Mayor & Corporation of St. Leonards

over

P27/D1,36

Each of my properties are rented
for \$150. per annum & taxes and not
at \$810. + \$618 as you have them
on your books

MS

1709

Plaint, Role
d'Evaluation

O. W. Stanton

Plaint Role d'eva-
luation

O. W. Stanton

8 juillet 1889

P27/D1,36

Mr Le Maire & M. M. Les Conseil-
lers de la Ville de St-Basile

Messieurs

Je apprend que mes pro-
priétés sont cette année évaluées plus
haut qu'elles l'étaient l'an dernier
savoir \$7500.00. Je proteste contre
cette évaluation et en demande de la
laisser au même montant qu'il y a
dernier

St-Basile ce 8 Juillet 1889

W. L. L. L.
Lévesque

Martin ^{sa} C. Heil
maire

1710

Plaint, Role
d'Evaluation

Plaints Role d'evaluation

Martin O'Neill

8 Juillet 89

P27/D1,36

11110

P27/D1,36

1711

Plants Contes
Evaluation
J. P. Roy

8 Juillet 89

8/89

M. L. Bouchard de Millé

Messieurs

Permettez-moi de
vous dire que je pourrais
éventuellement les dommages
des terres que ma
propriété cette année
et serais assez bon
à y voir
et de plus voyez un traité
devent, no 259 et
suivant se trouvent
renchéris vers la maison
renvoyant bien dans
la cave faisant domage
ou solage le trottoir.

P27/D1,36

se trouve si tout est permis
si plus personnes peuvent
se rencontrer surtout
devant une place
de commerce

voilà à cet égard
je tenterai la coproducti
responsable des
dommages
300 gms

P27/D1,36

St Cunigonde 8 July
1886

Messrs the Mayor and councillors of
St Cunigonde.

Gentlemen I would
respectfully call your attention
to the values put on my property
in this municipality. The present
year, I consider the assessment
excessive & out of proportion to the
value of other properties. in con-
sequence, I ask you to permit me
to meet you at the meeting of the
Council to be called for the purpose
of hearing ~~of~~ parties who may
consider themselves aggrieved.

Yours &c

J. W. Ward

235.00
30.00
205.00
270.00
210.00
210.00
420.00

1717
Plainte et Note
d'Evaluation

Plainte Note d'Evaluation

J. K. Ward

8 Juillet 1879

P27/D1,36

1717

P27/D1,36

17713
Montreal, 8th July 1889
To the Prime & Councillors of
the Town of St^e Catherines
Queb^e.

By the last evaluation
you have raised my
property in value to the extent
of \$200. and considering that
it is not right. I therefore
dey to your Honourable Council
to have the same committed to its
original valuation -

Yours Resply
J^s Macmillan
No 81 William St.

P27/D1,36

1713

1713

Plaint, Role
d'Evaluation
J. Martinelle

4800
40
192000

4600
35
24000
14400
168000

Plaint Role d'é-
valuation
J. Martinelle
& Guillet 89

P27/D1,36

1114

1714

Plainte contre
L'Évaluation
J.B. Rodier

Pointe-à-la-Croix, 4 juillet 1899

À Mr le Maire et à MM.
les conseillers du conseil mun-
icipal de St. Laurent.

Messieurs,
Je vous expose
respectueusement que sa
propriété ^{de M. Jacques} portant les numéros
1600 à 1606, a été évaluée à un
montant trop élevé comparative-
ment à la propriété voisine, qui,
elle-même, est déjà évaluée à un
taux trop élevé. En effet cette
dernière, avec un rang de pierre
de taille de plus, et des allées en

9 juillet 1899

P27/D1,36

1 1 1 4

pièce de terre, et avec un in-
térieur beaucoup mieux fini, est
estimée à \$5700⁰⁰/₁₀₀, tandis que ma
propriété, qui vaut néanmoins beau-
coup moins et rapporte un loyer
moins élevé, est cependant évaluée
à \$5750⁰⁰/₁₀₀. Ainsi, vous voyez que
j'ai raison de me plaindre.
J'espère que vous voudrez bien
acquiescer à ma demande et
diminuer l'évaluation de ma
propriété.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

votre humble serviteur,

J. B. Rodier.

P. S. La propriété voisine à laquelle
je fais allusion porte les numéros
1608 à 1614 - delà rue St Jacques.
J.B.R.

P27/D1,36

1715

Lettre Re Octroi à
la Bande de St. Cu-
régonde.

Geo. Labelle.

Lettre Re octroi
à la Bande de
St. Cregonde
Geo. Labelle
10 juillet 1889

St. Cregonde, juillet 10 1889

Mess. Les Conseillers.

J'ailly vous excuser si nous
nous montrons un peu impresse
de vous demander ce que vous avez
bien voulu nous voter, mais ce n'est
bien croire que si nous vous le de-
mandons que c'est parce que nous
voudrions régler nos comptes avec
celui à qui nous devons nos unifor-
mes, afin que vous sachiez à quoi
nous en tenir sur ce compte.

En prenant en considé-
ration notre humble demande
Vous obligez beaucoup
Geo. Labelle
Sec. Prés.

P27/D1,36

Tous, sousigné Maire et Con-
seillers de la Ville de St. Am-
broise, après avoir la séance
ce qui devait avoir lieu
ce soir à demain soir
Judi à 8 heures -
St. Ambroise 10 juillet 1889.

A. Meunier
H. Marin
A. D. D. D.
J. G. G. G.
J. D. D. D.
L. F. L. L.

P27/D1,36

1716

1716

Ajournement
Assemblée Conseil

ajournement
assemblée Conseil

10/7/89

P27/D1,36

Stq. Cunegonde Water Works—St. Henri Water Works

CHARLES BERGER ET AL.

Contractors and Administrators

Head Office, 12 Place d'Armes, Montreal
St. Henri Office, 3649 & 3651 Notre Dame St., St. Henri
St. Cunegonde Office, 3115 Notre Dame St., St. Cunegonde
Pumping Station, 900 Wellington St., Montreal
Work Shop, 3642 Notre Dame St., St. Henri

HEAD OFFICE, 12 PLACE D'ARMES

Montreal, 11 Juillet 1889

G. N. Ducharme. Ed.
Dir. Trs. St. Cunegonde
Monsieur.

M. réponse à la votre du 17 Juin
J'ai l'honneur de vous informer que je suis
disposé à vous donner jusqu'au 1^{er} Septembre
pour considerer l'offre que j'ai faite par ma
lettre du 3 Avril dernier.

Votre
Chas. Berger et al.

Per David Smith.

P27/D1,36

1714
Offre Vente
Aiguillon
Ch. B. B.

No 5

11 Juillet 1889

P27/D1,36

1118

1718

Demande de construction en bois.

Rev. A. Séguin

Demande de construction en bois.

Rev. A. Séguin

16 juillet 1889

St-Basile le 16 juillet 1889

Monsieur le Maire
et Messieurs les Conseillers
de la Ville de St-Basile

Messieurs

Les Soeurs Grises
ont ouvert, l'automne prochain, une salle d'asile, dans le but d'y recueillir les jeunes enfants de cette paroisse. Elles ont besoin d'une bâtisse pour y loger temporairement ces petits enfants. Elles vous demandent, bien respectueusement, la permission de

P27/D1,36

1718

de construire cette salle
d'asile en bois.

Dans l'espérance que vous
accueillerez favorablement
cette demande je de-

meure bien sincèrement,
Messieurs le Maire
et Messieurs les Conseillers,
votre très humble serviteur

A. Seguin

1 1 1 4

P27/D1,36

Montréal 16 Juillet 1889.

Messieurs le Maire & les Conseillers
de la Ville de Ste. Cunégonde.

Messieurs.-

En réponse à la vôtre en date du
17 Juin dernier nous avons l'honneur de vous dire que nous sommes
disposés à maintenir l'offre qui vous a été faite par Mr.C.Berger,
le trois Avril dernier,de vous vendre,moyennant quatre cent mille
dollars,tous nos droits comme administrateurs des Aqueducs de Ste.
Cunégonde & de St.Henri,et à vous donner jusqu'au premier Octobre
prochain pour considérer cette offre.

A même cette somme de \$400,000. la Ville de Ste.Cunégonde re-
-tiendra les \$72,000.de débentures,moins \$16,286.40 payés jusqu'à
ce jour pour fonds d'amortissement,avec les intérêts et autres paie-
-ments accrus et à accroître;et elle nous paiera en outre les aug-
-mentations faites ou à être faites du 3 Avril dernier jusqu'au --
jour de la signature du contrat à intervenir,si l'offre est accep-
-tée.

Le contrat devra contenir une stipulation par laquelle la Vil-
-le de Ste.Cunégonde s'obligera à nous tenir indemnes de toutes o-
-bligations résultant de contrats faits avec Ste.Cunégonde,St.Henri
Notre-Dame de Grâces Ouest et des particuliers ou Compagnies à --
fonds

P27/D1,36

-2-

fonds social, au sujet de la construction des aqueducs en question, de l'eau à être fournie et de la compensation à être payée pour -- cette eau.

En d'autres termes, les droits que nous avons l'intention de vendre sont ceux nous appartenant maintenant respectivement par par -ties indivises et résultant cidevant à Berger & Béique du Régle-ment No.12 de la Ville de Ste.Cunégonde et du Règlement No.20 de la Ville de St.Henri, en par l'acquéreur assumant toutes les obliga-tions imposées aux dits Berger & Béique par les dits règlements, les contrats faits en exécution d'iceux et quelques contrats faits depuis par Berger & autres, comme administrateurs des dits aqueducs, avec certains particuliers et certaines Compagnies à fonds social au sujet d'eau à être fournie au moyen de ces aqueducs et de la - compensation à être payée pour icelle.

Nous avons l'honneur d'être,

Vos &c, &c,

B. A. Béique
J. Béique
Charles Berger
David Scath
Exécuteur Estate late J. B. A. Béique

*Le délai contenu en la
lettre cidessus est prolongé
jusqu'au premier Decembre
prochain en autant que le
consigne est concerné, - ce
31 octobre 1889
Charles Berger*

6

1719

No 6
*Offre de vente
de l'Acqueduc
De quoy Beigue*

*Offre de vente
de l'Acqueduc*

16 JUILLET 1719

En disant par un...
de l'Acqueduc...
de l'Acqueduc...
de l'Acqueduc...

En disant par un...
de l'Acqueduc...
de l'Acqueduc...
de l'Acqueduc...

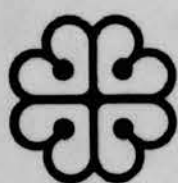
En disant par un...
de l'Acqueduc...
de l'Acqueduc...
de l'Acqueduc...

En disant par un...
de l'Acqueduc...
de l'Acqueduc...
de l'Acqueduc...

P27/D1,36

11114

P27/D1,36



Pièces réunies

DÉBUT

P27/D1,36

BÉIQUE, LAFONTAINE & TURGEON,

Telephone No. 1019.

Avocats

EN FACE DE LA BANQUE D'EPARGNE,

181 Rue St. Jacques,

FRED. L. BÉIQUE, C.R.
E. LAFONTAINE, LL.D., M.P.P.
EDOUARD L. TURGEON, LL.B.

Montreal, 16 Juillet 1889. 188

M.M.le Maire et les Conseillers

Ville Ste.Cunégonde.

Messieurs.-

Les propriétaires du lot officiel No. 383 de la Paroisse de Montréal m'ont donné instruction de vous demander ainsi qu'à la Ville de St.Henri, s'il serait permis d'égoutter le terrain compris dans ce No.383 dans le canal d'égout construit par les deux villes, au moyen d'un canal d'égout commençant à une certaine distance du côté sud-est de la rue Dorchester sur la rue Clandeboye, longeant cette rue jusqu'à la rue St.Antoine, suivant ensuite cette dernière rue jusqu'à l'avenue Atwater et de là se prolongeant jusqu'à la rue St.Jacques où le raccordement pourrait être fait, et à quelle condition cette permission leur serait accordée.

Il faudrait pour égoutter le reste de la propriété joindre à ce canal d'égout un canal d'égout transversal sur la rue Selby, une petite rue située au sud-est du chemin de fer Atlantic & North West Railway et s'étendant de l'avenue Atwater à la profondeur des lots de subdivision du No.383 situés au sud-ouest de la rue Clandeboye; le tout tel qu'indiqué sur le croquis ci-inclus.

En autant que la Ville de St.Henri est concernée, mes clients

P27/D1,36

1720

BÉRIQUE, LAFONTAINE & TURGEON,

Telephone No. 1019.

Avocats

EN FACE DE LA BANQUE D'ÉPARGNE,

181 Rue St. Jacques,

FRED. L. BÉRIQUE, C.R.
E. LAFONTAINE, LL.D., M.P.P.
ÉDOUARD L. TURGEON, LL.B.

Montreal, _____ 188

-2-

espèrent obtenir la permission ci-dessus mentionnée sur dépôt --
d'une somme déterminée jusqu'à ce qu'un arrangement ait été fait
avec la Municipalité de la Côte St. Antoine.

Auriez vous l'obligeance de prendre la chose en considération
et me laisser connaître au plus tôt votre décision à ce sujet.

J'ai bien l'honneur d'être,

Votre humble serviteur,

F. Bérique

ALEXANDER COWAN &
BESANT

P27/D1,36

1720

1720

Re
Ogout
J. L. Beigne

esperent obtenir la formation et-queens mentionne sur quel

-3-

Notre humble service
161 pleu l'honneur d'etre

16 juillet 89
F. Beigne

[Handwritten signature]

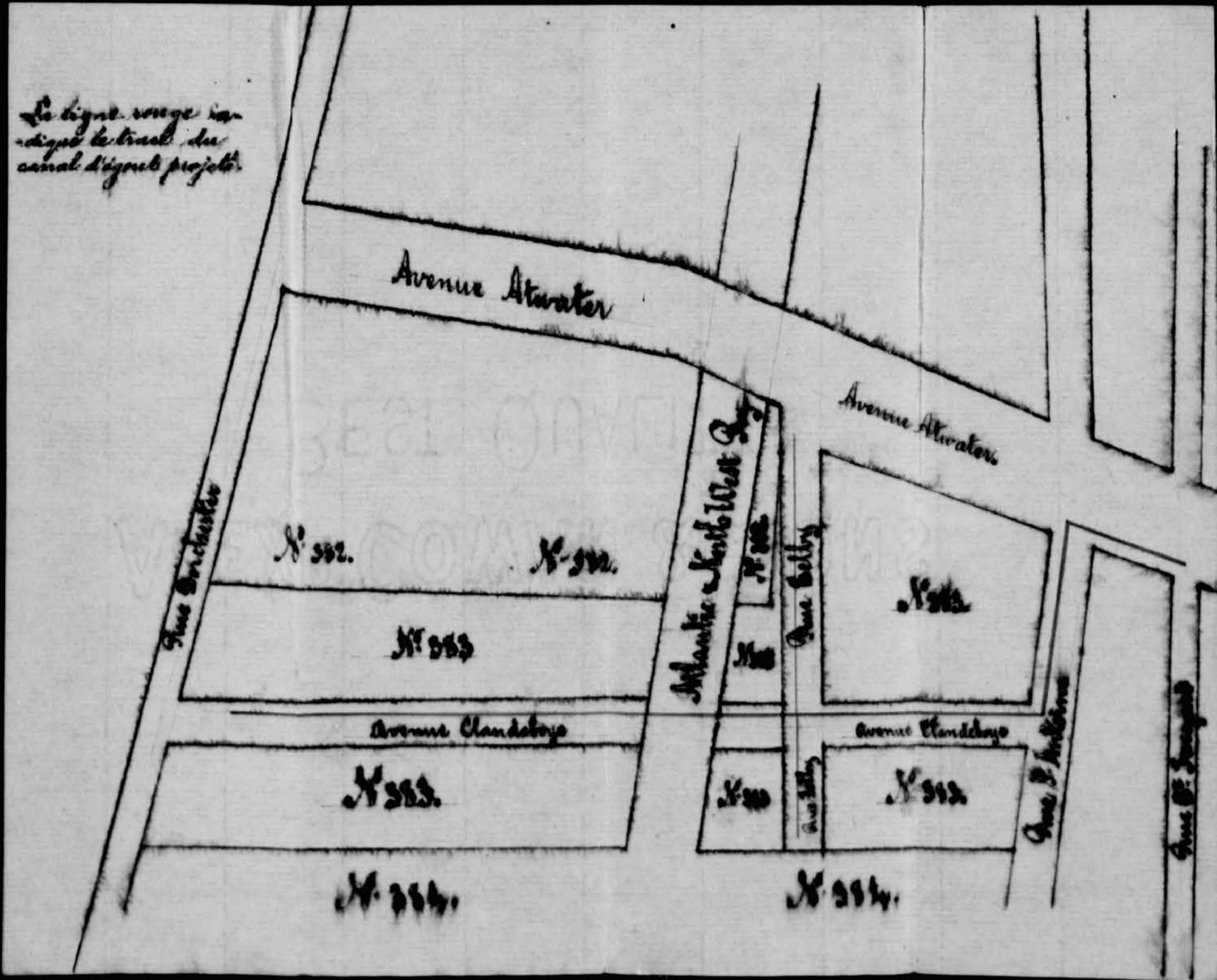
ALEX COMAN
BEST OR

BUREAU D'ARCHIVAGE & D'INFORMATION

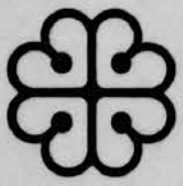
Telephone 391-1911

P27/D1,36

La ligne rouge indique le tracé du canal d'égout projeté.



P27/D1,36



Pièces réunies

FIN

P27/D1,36

R. PREFONTAINE, M.P.

E. N. ST. JEAN, B.C.L.

LOREN GOUIN, L.L.B.

PREFONTAINE, ST. JEAN & GOUIN,
AVOCATS,

26 Rue Saint-Jacques,

Montréal, 19 Juillet 1889.

Monsieur *J. H.* Ducharme, Secrétaire-Trésorier de la ville de
Ste. Cunégonde.

Cher Monsieur,

Nous avons instruction de la part de Messrs.
Roberge & Chagnon d'instituer contre la corporation de la
ville de Ste. Cunégonde une action pour le montant de quatre-
vingts piastres que la corporation leur doit pour balance
sur quatre puisards, formant partie des égouts de la ville de
Ste. Cunégonde sur la rue Coursol.

Veuillez régler cette affaire immédiatement et vous oblige-
rez

Vos tout dévoués

Prefontaine St. Jean & Guin

P27/D1,36

1721

1771
Lettre de Reclamation
de Roberge & Chapron

Vos tout dévoués

LES

Veuillez régler cette affaire immédiatement et vous obliger
Ste. Genevieve sur la rue Courtois.

sur quatre puissances, formant partie des églises de la ville de
vingts diocèses de la corporation leur doit pour balance

la ville de Ste. Genevieve une action pour le montant de quatre-

vingts francs à Chapron & insister contre la corporation de la

Nous avons instruction de la part de Messrs.

Cher Monsieur,

Ste. Genevieve.

Monsieur
Monsieur, Secrétaire-Trésorier de la ville de

Lettre de Reclamation
de Roberge & Chapron

Présenté au
autre.

19 juillet 1889

P27/D1,36

Subject Cesspool on DeLisle street.

Percival W. St. George, Surveyor.
F. B. La Vallée, Deputy.
Alfred Brittain, Asst.

City Surveyor's Office,

Montreal July 29th. 1889. *18*

To the Mayer & Councillors,

St. Cunegonde,

Gentlemen:-

I beg to inform you that the Cesspool on De Lisle street, belonging to your Municipality, has over-flowed into our drain, consequently blocking it. Kindly have said cesspool cleaned out and portion of said sewer.

Your immediate attention to the above will much oblige,

Yours truly,

F. B. La Vallée

Deputy City Surveyor.

P27/D1,36

1722

1722
Plainte esout
me Delisle
J. B. Lavallée

Casebook on District
1722
1722

Plainte esout me
Delisle
Cité de Montréal
29 juillet 1722

TO THE HONORABLE
COUNCIL OF
THE CITY OF MONTREAL
I have the honor to inform you that the casebook
of the District of Montreal has been
sent to you for your perusal.

Your obedient servant
J. B. Lavallée

J. B. Lavallée

Done in the City of Montreal
the 29th day of July 1722

P27/D1,36

Province de Quebec
Ville de Ste. Cunégonde

A V I S P U B L I C

est par le présent donné, par moi G.N. Ducharme Secrétaire
Trésorier de la Ville de Ste. Cunégonde, que le Rôle spé-
cial de cotisations pour l'égout de la rue Coursol a été
fait et préparé et qu'il est maintenant en force et que
la taxe pour le dit égout est maintenant due et exigible
Donné à Ste. Cunégonde ce troisième jours d'Août mil huit
cent quatre vingt neuf

G. N. Ducharme
Sec-Trés.

Province of Quebec
Town of Ste. Cunégonde

P O B L I C N O T I C E

is hereby given by me G.N. Ducharme Secretary-Treasurer
of the Town of Ste. Cunégonde that the special Roll of
cotisations for the drain of Coursol street has been
made & prepared & that it is now in force & that the Tax
for the said drain is now due & payable
Given at Ste. Cunégonde this third days of August one
thousand eight hundred & eightynine

G. N. Ducharme
Sec-Treas.

REGENT LINEN W.S. & B.

Je soussigné J. A. Desjardins résident
 de St-Jean-de-la-Rivière l'un des Amis jurés de la cause
 Supérieure du Bas Canada exprimant dans le
 tout de montréal certifié par les présentes et
 j'ai rapport personnellement l'office à cette
 Montréal pour que le troisième jour de août
 mil huit cent quatre-vingt-neuf j'ai affiché
 l'avis public d'autopsie, en un affichage sur
 capitaine Langry anglais et une copie en langue
 française à chaque des endroits suivants savoir
 sur les planches d'avis à l'Hotel de ville de la
 ville de St-Jean-de-la-Rivière et à la porte de l'Eglise de
 St-Jean-de-la-Rivière et en le lisent
 à voix haute et intelligible en langue anglaise
 et française comme suit à la porte de la dite
 Eglise et ce à l'usage de service de la
 Maître les qualifications fut de l'année 1889
 etant les Demarches suivantes immédiate-
 ment le jour ou cet avis a été répété
 comme susdit.

St-Jean-de-la-Rivière 5 août 1889

J. A. Desjardins

3/8/89

Mrs Public
 J. A. Desjardins
 pour qu'on le
 la rue Carroux

1908

P27/D1,36

PROVINCE DE QUEBEC, }
Ville de Ste-Cunégonde. }

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné à tous les propriétaires de biens-fonds et habitants tenant feu et lieu de cette municipalité, que le rôle de cotisations fixées par les commissaires d'école de cette municipalité a été fait et complété, et il est et reste entre mes mains, pour l'inspection des intéressés, pendant trente jours, à compter de cet avis; durant ce temps il peut être amendé; tout contribuable peut, dans ce délai, porter plainte contre ce rôle qui sera pris en considération et homologué avec ou sans amendement à la session des commissaires qui aura lieu le *sixième* jour de *septembre* mil huit cent quatre-vingt-*sept* au lieu ordinaire des séances, à *8* heure de l'après-midi, mais ce délai passé, il sera en force, et toute personne intéressée est tenue d'en prendre connaissance si elle le désire, et de payer le montant de sa cotisation au soussigné, à son bureau, dans les vingt jours qui suivront le dit délai de trente jours, sans avis ultérieur.

Donné à Ste-Cunégonde, ce *sixième* jour de *août* mil huit cent quatre-vingt-*sept*

E. Ducharme
Secrétaire-Trésorier

PROVINCE OF QUEBEC, }
Town of St. Cunégonde. }

PUBLIC NOTICE

Is hereby given to all proprietors of real estate and resident householders of this municipality, that the assessment roll as established by the School Commissioners of this municipality has been made and completed and that it now is, and will remain in my possession for inspection by parties interested, during thirty days from this notice, during which time it may be amended; any rate-payer may during the said delay, complain of such roll, which shall be taken into consideration, and homologated with or without amendment, at the meeting of Commissioners to take place on the *sixth* day of *September* one thousand eight hundred and eighty *seven* at the place where meetings are usually held, at the hour of *eight* in the afternoon, but such delay expired, it shall come into force, and every person interested is obliged to take cognizance thereof if he so desire, and to pay the amount of his assessment to the undersigned, at his office, within the twenty days following the said delay of thirty days, without further notice.

Given at St. Cunégonde this *sixth* day of *August* one thousand eight hundred and eighty *seven*

E. Ducharme
Secretary-Treasurer

P27/D1,36

Province de Quebec
Ville de St Cuneigonde

2 d'avis
J. N.

Je soussigné J. N. Desjar-
dins domicilié dans la ville de St Cuneigonde,
certifie sous mon serment d'office que j'ai
publié l'avis public d'autre part en en affichant
une vraie copie en langue Anglaise et en lan-
gue française à chacun des endroits suivants

Savoir :

Sur les planches à l'Hotel de ville à St Cune-
gonde et à la porte de l'Eglise de la dite ville, et en la
lisant à voir haute et intelligible à la porte de la dite
eglise, ce septième jour du mois d'août, mille huit-
cent-quatre-vingt-sept, et par le dimanche sui-
vant immédiatement le jour ou cet avis a été affi-
ché comme susdit. En foi de quoi je donne ce certificat
ce huitième jour du mois d'août mille huit-cent-
quatre-vingt-sept. J. N. Desjardins

1879

56
Jan.

1797
Mairie Publique
Ville de Québec

P27/D1,36

R E G L E M E N T No 42.

A une session du Conseil de la Ville de Ste Cunégonde, dans le comté d'Hochelaga, tenue au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil Mercredi le septième jour d'aout mil huit cent quatre vingt neuf, conformément aux dispositions de l'acte de la Législature de Quebec passées dans la 47 Victoria chap. 90 et de l'acte qui l'amende, à laquelle session sont présent Messieurs les Conseillers J.H.Doré S.Delisle, H.Morin et Jos.B.Durocher, formant un quorum de ce Conseil sous la présidence de Monsieur le Conseiller J.H.Doré.

Il est ordonné et statué par règlement du dit Conseil comme suit:

Que le règlement No 40 soit amendé de la manière suivante:

1. En amendant la clause 11 de la manière suivante:

Colporteur de lait	\$ 4.00	au lieu de	\$ 2.00
do	d'huitres	\$ 4.00	do \$ 2.00
do	d'épiceries	10.00	-----

2. En remplaçant la clause No 20 par la suivante:

20 Toute personne qui pour les fins de son commerce se sert de voitures aura à payer en sus des taxes cidessus mentionnées la somme de deux piastres et vingt cinq centins pour la licence de sa voiture et la somme de vingt cinq centins pour un numéro qui lui sera pourvu par le Secetaire Trésorier, le numero sera placé sur le coté droit de la voiture et d'une manière visible.

5. En ajoutant les clauses suivantes.

26..Un escompte de trois par cent sera accordé chaque année à tous les contribuables de la Ville de Ste Cunégonde qui paieront le ou avant le premier jour d'octobre et un escompte de deux ^{par} cent à ceux qui paieront dans le mois d'octobre le montant des cotisations et taxes sur les biens fonds (les comptes d'égout et les cotisations spéciales pour améliorations des rues exceptés) dues par ^{par} respective ment pour l'année alors courante.

J. Ducharme *Jos. H. Doré*
Sec. Ge.

Régiment No 42

1925

Régiment No 42

Régiment No 42
7 août 1889

7 août/89

P27/D1,36

1125

P27/D1,36

1126

1726
Lettre re
Trottoir

M. Berthoulet
8 Aout 1889

A Monsieur le Maire et
les conseillers de la Ville de Berthoulet

Messieurs j'attire l'attention de
votre conseil sur l'état de mon
trottoir vis-à-vis ma maison
sur la rue Notre Dame.

Il y a une pente très prononcée
du côté de la maison, ce qui fait
que lorsqu'il pleut, l'eau va dans
la cave par le solage, ce qui peut
me causer des dommages. Veuillez
obvier à ces inconvénients et
remercier le trottoir. A oblige
L. Cypriol M.

Lettre re trottoir
23 Cypriol
8 aout 89

1 7 2 7

P27/D1,36



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,36

1728

BÉIQUE, LAFONTAINE & TURGEON,

Telephone No. 1019.

Avocats

EN FACE DE LA BANQUE D'ÉPARGNE,

181 Rue St. Jacques,

FRED. L. BÉIQUE, C.R.
E. LAFONTAINE, LL.D., M.P.P.
EDOUARD L. TURGEON, LL.B.

Montreal, 9 Août 1889. 188

L.H. Hénault, Ecuier.

Maire.

Ste. Cunégonde.

Cher Monsieur.-

Vous trouverez sous ce pli un projet d'arrangement au sujet de la demande que j'ai faite au ~~au~~ Conseil de la Ville de Ste. Cunégonde, il y a déjà quelques semaines.

Ce projet naturellement est soumis à l'approbation du Conseil qui peut le modifier comme il l'entendra.

Faites moi donc la faveur d'amener la chose devant le Conseil à sa prochaine séance.

Je compte que vous voudrez bien traiter mes clients comme vous voudriez être traités vous-mêmes, c-à-d avec justice.

Si vous croyiez qu'il serait bon que j'assiste à la séance du Conseil, veuillez me le laisser savoir.

Je transmets au Secrétaire une copie du plan de la propriété.

Bien à vous,

F. L. Béique

P27/D1,36

1128

Henri Beigne
Bien à vous,

Je transmette au Secrétaire une copie du plan de la propriété.
Conseil, veuillez me le laisser avoir.

Si vous croyez qu'il serait bon de l'insérer à la séance du
vendredi être peut-être vous-mêmes, c-à-d avec l'acte.
Le compte des votes pourra être établi par ailleurs comme vous
êtes prochainement.

Telles sont donc la faveur d'insérer la chose devant le Conseil
qui peut le modifier comme il l'entendra.

Ce projet naturellement est soumis à l'approbation du Conseil
Conseil de la Ville de Ste. Cécile. Il y a déjà plusieurs semaines
projet d'arrangement au sujet de la demande que j'ai faite sur
vous trouveront sous ce pli.

Cher Monsieur.

St. Cécile

Monsieur

H. H. Hébert, Secrétaire.

1478
Lettre de
Permis d'ajouter

Lettre de Permis
d'ajouter

7 L. Beigne
9 août 1889

P27/D1,36

1124

1429
Plainte
role d'évaluation

Montreal
Aug 9th 1889

G. N. Ducharme Esq
Secretary Insurances
Paroisse St. Corneille
Rue St. L.

I beg to request that
you will submit to the Comed
my demand for a reduction
in the valuation of my
property on Mill Street Lots
N^{os} 2343-2344, based on the
fact that I purchased the
property from the Estate
of Mackay in the month of
June last for the sum of
\$4500 being its full
market value, while on
the assessment Roll it is valued
at \$5300
Yours Respectfully
John Linton

Plainte Rolle
devaluation

J. Linton

9 aout 1889

1 1 3 0

P27/D1,36



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,36

CORRESPONDANCE

NUMÉROTÉE

LA NUMÉROTATION

SUR CE FILM

RENVOIE

AUX NUMÉROS DES PIÈCES

REFERENCE: Répertoire numérique P27/D1,2